



INDÉPENDANCE !

50 ans d'indépendance racontés par des Congolais

Une exposition du Musée royal de l'Afrique centrale

11.06.2010 - 09.01.2011

KONINKLIJK MUSEUM
VOOR MIDDEN-AFRIKA
MUSEE ROYAL DE
L'AFRIQUE CENTRALE

Afijca

TERVUREN

30 juin 1960 Indépendance du Congo !
Photo J. Makula, Inforcongo 15/02/1960 © MRAC
« Sur les routes congolaises, le Commissariat général
à l'information annonce l'indépendance du Congo. »

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.
Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est strictement interdite. Une
copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm,
bande magnétique, disque ou autre constitue une contrefaçon passible des peines
prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

Ce livret offre une sélection choisie de textes de l'exposition « Indépendance . 50 ans d'indépendance racontés par des Congolais » qui se tient au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, du 11 juin 2010 au 9 janvier 2011.

Directeur général du MRAC : Guido Gryseels

Commissaires : Bambi Ceuppens (MRAC), Joseph Ibango (IMNC) et Jacob Sabakinu Kivilu (UNIKIN)

Muséologie : Christine Bluard (MRAC)

Rewriting : François de Coninck

Traduction, relecture et correction : Benoît Albinovanus (MRAC), Isabelle Gerard (MRAC), Lee Gillette (MRAC), Miriam Tessens (MRAC)

Scenographie : Sandra Eelen (MRAC)

Graphisme : Friederike Kratky (MRAC)

Cette exposition est le fruit d'un partenariat entre la Belgique et le Congo : réalisée par la section d'Histoire du temps colonial du Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), de l'Institut des musées nationaux du Congo (IMNC) et de l'Université de Kinshasa, elle est dédiée à tous les Congolais victimes des violences au Congo.

DIPANDA !

DIPANDA !

DIPANDA !

« L'indépendance que nous réclamons ne doit pas être considérée par la Belgique comme un cadeau qu'elle nous ferait. Il s'agit de la jouissance d'un droit que le peuple congolais avait perdu. Notre objectif est d'unir et d'organiser les masses congolaises dans la lutte pour l'amélioration du régime colonialiste et de bannir l'exploitation de l'homme par l'homme. »

Extrait du meeting de Patrice Lumumba, le 28 décembre 1958, à son retour de la conférence panafricaine d'Accra.

Le 4 janvier 1959, des émeutes secouent Léopoldville : Joseph Kasavubu, leader de l'ABAKO, doit prendre la parole, mais à la dernière minute, le meeting est interdit. Le même jour, un match de football se joue non loin, dont le score est contesté. La foule gronde et la police intervient. Les émeutes se prolongent pendant deux jours ; à leur suite, Kasavubu est emprisonné puis libéré. Durant toute l'année 1959, la tension va monter. En octobre, c'est au tour de Patrice Lumumba, président du MNC-Lumumba, d'être emprisonné, après des troubles à Stanleyville. Belges et Congolais cherchent – sans les trouver – les termes d'un dialogue. Le mot « indépendance » est prononcé : **Dipanda !** Bientôt, à la demande des Congolais, le gouvernement belge annonce qu'il organisera à Bruxelles, dès la mi-janvier 1960, une table ronde.

TABLE RONDE POLITIQUE

PALAIS DES CONGRÈS DE BRUXELLES,
DU 20 JANVIER AU 20 FÉVRIER 1960

La première table ronde aboutit rapidement à un accord sur le principe de l'indépendance immédiate du Congo : la date est fixée au 30 juin. En revanche, les discussions quant au contenu de l'indépendance et à la forme du futur État congolais sont confuses. Au cœur des débats, l'économie et la question sociale préoccupent les leaders congolais, mais ils n'obtiennent des Belges aucune réponse claire aux problèmes posés. Pourtant, de retour au pays, chacun des participants dira : « Je vous ai ramené l'indépendance » – sous-entendu : la liberté et la richesse.



Marcel Lihau (Association des étudiants congolais en Belgique), Vervier, Patrice Lumumba (MNC-Lumumba), Jean Ekwe (PNP)
MRAC

Le 27 janvier 1960 marque un tournant dans les discussions. Patrice Lumumba, emprisonné au Congo puis libéré à la demande de la délégation congolaise, est arrivé à Bruxelles le 26 janvier ; dès le lendemain, il intervient à la Table ronde. Les Belges proposent un roi souverain des deux nations, Belgique et Congo ; les Congolais défendent la création d'un État congolais souverain, sous la forme d'une république. La Belgique souhaite garder les ministères des Finances, de la Défense et des Affaires étrangères. Les Congolais, eux, proposent que les

fonctionnaires belges qui restent au Congo aient la qualité de conseillers, de techniciens : ils prendraient la nationalité congolaise et auraient le même statut (y compris financier) que les Congolais. Lumumba pose et repose la question de l'avenir des deux bases militaires belges au Congo : les Belges répondent qu'elle ne sera réglée qu'après le 30 juin. Dans les faits, ils en décideront avant, lors de la Table ronde économique – où les Belges s'arrangent pour conserver le contrôle militaire.

LA TABLE RONDE ÉCONOMIQUE

PALAIS DES CONGRÈS DE BRUXELLES, DU 26 AVRIL AU 16 MAI 1960
LE PRINCIPE DE L'INDÉPENDANCE ACQUIS, LA SECONDE TABLE RONDE A
POUR OBJECTIF D'EN EXAMINER LES PROLONGEMENTS FINANCIERS, ÉCO-
NOMIQUES ET SOCIAUX. MAIS LES LEADERS CONGOLAIS SONT ABSENTS : ILS
PRÉPARENT LES ÉLECTIONS DU 15 MAI EN VUE DE LA FORMATION DE LEUR
FUTUR GOUVERNEMENT.

En pleine campagne électorale, Patrice Lumumba (MNC), Joseph Kasavubu (ABAKO) et les autres leaders envoient des étudiants les représenter à la Table ronde économique – d'aucuns diront qu'ils étaient trop jeunes et trop peu expérimentés. Mais pour Kasavubu, la seule utilité de cette rencontre est de « regarder ce qu'il y avait dans les dossiers » ; il en demandera des comptes via un communiqué de presse. Or, dans ces dossiers, il y a notamment la question des réserves de la Banque centrale : autrement dit, le portefeuille de la colonie, estimé entre 35 et 37 milliards de francs belges. Les Belges, eux, sont très bien préparés et ils vont récupérer ce que, pris de court lors de la première table ronde, ils avaient cédé sur le plan politique, à savoir : le maintien des fonctionnaires belges, de leurs deux bases militaires et de ce « portefeuille » considérable qui est à l'origine du contentieux « belgo-congolais ». Au sortir de cette deuxième table ronde, les Belges ont formé le vœu d'un Congo décolonisé politiquement mais économiquement sous contrôle.



Séance inaugurale au Palais des
Congrès
20/01/1960
Photo R. Stalin, Inforcongo
© MRAC

INDÉPENDANCE CHA CHA !

« En 1959, les politiciens étaient conviés à aller négocier l'indépendance à la Table ronde de Bruxelles. Monsieur Thomas Kanza eut l'ingénieuse idée d'envoyer un télégramme chez son frère Philippe Kanza, il lui demandera de composer l'orchestre mixte duquel se retrouvaient les musiciens de l'orchestre OK Jazz et de l'African Jazz. Nous avons accepté cette offre, moi et Vicky Longomba et du côté de l'African Jazz, Nico, Déchaud, son frère et Izeidi, mais sans oublier lui-même Kabasele. Nous sommes allés à sept personnes à la Table ronde. »

Extrait de l'interview d'Armand Brazzos, à Kinshasa, au printemps 2009.



African Jazz au Plaza
Thomas Kanza (au dessus), Brazzos,
Petit Pierre, Déchaud, Izeidi, Longomba, Kabasele, D^r. Nico (de gauche à droite)
Bruxelles, avril 1960
Coll. Charles Hénault

INDÉPENDANCE CHA CHA ! - L'ORCHESTRE

Thomas Kanza, premier diplômé congolais, et son frère Philippe sont les fils de Daniel Kanza, vice-président de l'ABAKO. D'autres histoires que celle-là circulent : pour certains, ce serait Patrice Lumumba qui aurait lui-même recommandé la création d'un orchestre national ; pour d'autres, une maison d'édition belge aurait financé la présence d'un orchestre congolais en Belgique pour accompagner la délégation congolaise de la Table ronde et animer les soirées. Quoi qu'il en soit, cet orchestre réunit donc sept musiciens des deux formations les plus populaires de Léopoldville : l'African Jazz de Kabasele et l'OK Jazz de Franco. Certains disent encore que Kabasele avait invité Franco, lequel aurait refusé – soit à cause de la présence de Kabasele, soit parce que sa priorité n'était pas d'aller en Europe au moment où les Congolais se battaient pour l'indépendance de leur pays. Ce va-et-vient est courant dans les formations musicales – en musique comme en politique, les formations se font et se défont.



INDÉPENDANCE CHA CHA ! - LA CHANSON

Dans les chansons *Indépendance Cha Cha* et *Table ronde*, les musiciens souhaitaient raconter l'histoire telle qu'elle était en train de s'écrire. *Indépendance Cha Cha* évoque les noms des délégués congolais les plus importants et de leurs partis ; *Table ronde* mentionne également les délégués belges. *Indépendance Cha Cha* est probablement la plus célèbre des chansons congolaises. Elle deviendra par la suite l'hymne d'autres indépendances africaines. La chanson congolaise est un instrument de communication privilégié ; la chanson politique, en particulier, occupe une place importante dans la société congolaise.

INDÉPENDANCE CHA CHA

Indépendance cha cha tozui e
O Kimpwanza cha cha tubakidi
O Table Ronde cha cha ba gagner o
O Dipanda cha cha tozui e

ASSORECO na ABAKO baykani moto moko
Na CONAKAT na CARTEL balingani na front commun
Bolikango, Kasavubu
Mpe Lumumba na Kalonji
Bolya, Tshombe, Kamitatu
O Essandja, Mbuta Kanza

Na MNC na UJEKO
ABAZI na PNP
Na African Jazz na Table Ronde
Mpe ba gagner

Indépendance cha cha nous l'avons acquise
Ô liberté cha cha acquise
À la Table ronde cha cha ils ont gagné
L'indépendance cha cha nous l'avons acquise

L'ASSORECO et l'ABAKO s'entendent comme un seul homme
La CONAKAT et le CARTEL se sont unis en front commun
Bolikango, Kasavubu
Et Lumumba avec Kalonji
Bolya, Tshombe, Kamitatu
Ô Essandja, honorable Kanza

Du MNC à l'UJEKO
De l'ABAZI au PNP
De l'African Jazz à la Table ronde,
On a tout gagné

Indépendance cha cha – Joseph Kabasele et l'African Jazz,
in CD *Les Merveilles du passé*, 3 min 02, Sonodisc édition, France

Joseph Athanase
Kabasele (Grand
Kalle), Déchaud et
Charles Hénault
African Jazz en
tournée au retour
d'Hilversum
Avril 1960
Coll. Charles Hénault

INDÉPENDANCE !

À l'occasion du 100^e anniversaire du bâtiment principal du musée et du 50^e anniversaire de l'Indépendance de la RDC, l'exposition Indépendance ! raconte comment les Congolais ont anticipé et vécu l'Indépendance et comment ils s'en souviennent cinquante ans après l'événement. En interviewant les Congolais qui ont vécu cette période et en puisant dans les représentations artistiques et populaires, l'exposition porte un regard singulier sur une période fondatrice de la nation congolaise.

La RDC est un pays vaste, aussi grand que l'Europe occidentale. Le manque de temps et les difficultés de transport n'ont pas permis de faire des interviews partout « au pays » : elles ont donc été limitées aux trois grandes villes congolaises – Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani. D'autres interviews ont été menées en Belgique.

À côté des interviews, qui sont des « photographies » d'époque, des instantanés, les objets, eux, illustrent l'évolution de l'opinion publique congolaise depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Les objets aident à comprendre les continuités et discontinuités dans les mémoires par rapport aux continuités et discontinuités dans l'histoire de la société congolaise. Ces objets sont issus de la culture moderne de consommation développée au Congo suite à la colonisation. Cette culture urbaine, diffusée partout dans le pays, a aidé au développement de la nation congolaise.

La plupart des personnes interviewées dans l'exposition ont connu l'Indépendance. Des femmes et des hommes qui en 1960 avaient entre 10 et 30 ans. Femmes de ménage, universitaires, ouvriers, musiciens, journalistes, chrétiens, musulmans, d'origine congolaise, angolaise, belge ou autre, ces personnes ont ceci en commun qu'elles se trouvaient toutes, à l'époque, dans une position subalterne par rapport au pouvoir colonial. Certains ont joué un rôle politique, d'autres pas. Ensemble, ces personnes ne sont pas représentatives de la « grande population congolaise ». Ce sont des voix parmi d'autres, elles ne prennent pas la parole pour les autres. Ce sont des points de vue, parfois divergents, qui laissent la place à la subjectivité du témoignage.

N.B. Le français était *de facto* la langue officielle du Congo belge et est de nos jours encore la seule langue officielle du Congo, ce qui explique la prééminence des témoignages et des sources en français dans l'exposition.



Bambi Ceuppens, Victorine Ndjoli
Interviews RDC
Printemps 2010
Photo Simon Tshiamala

CE QUI FAIT DATE DANS L'HISTOIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

L'indépendance du Congo proclamée le 30 juin 1960 est l'étape fondamentale d'un processus historique qui a marqué durablement les esprits pendant de longues années, contribuant progressivement à la création d'une nation et d'une identité congolaises. C'est dire que ce processus a commencé bien avant le 30 juin 1960 et qu'il se poursuit bien au-delà de la signature de l'acte d'indépendance du pays. De l'entre-deux-guerres aux élections de 2006, la chronologie ici établie brasse plus de quatre-vingts ans de l'histoire mouvementée et significative de l'émancipation du Congo.

1920-1959 : LE DÉSIR D'INDÉPENDANCE

1. Le « *colour bar* » ou « barrière de couleur » : un système d'inégalité juridique
2. Les résistances et la répression : Kimbanguisme, grèves, mutineries, révoltes, anioto (hommes léopards) et hommes crocodiles
3. Efforts et dettes de guerre (1939-1945)
4. La colonie modèle, le plan décennal (1949-1959) : un développement économique et social et une aspiration politique contenue
5. En route vers l'Indépendance : le manifeste de *Conscience africaine*, les premières élections, la formation des partis politiques

RUPTURE : LES ÉMEUTES DU 4 JANVIER 1959 À LÉOPOLDVILLE

ACCÉLÉRATION

- 6 La Table ronde politique (20 janvier-20 février 1960) – La Table ronde financière, économique et sociale (26 avril-16 mai 1960)
7. La signature de l'indépendance (30 juin 1960)

INDÉPENDANCE

LES TROUBLES

8. Mutineries, sécessions et rébellions: les mémoires congolaises marquées par la période de trouble qui a suivi le 30 juin 1960

LA CRÉATION D'UNE IDENTITÉ NATIONALE : LES ANNÉES MOBUTU

9. Le recours à l'authenticité et la zaïrianisation

LA TRANSITION

10. Confusion et désordre (1990-1997)

11. Les guerres congolaises (1996-1997 ; 1998-2003)

LES ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES

12. Les élections des 30 juillet et 29 octobre 2006

LE « COLOUR BAR »

Le système colonial est un système d'inégalités de droit et de fait entre colonisateurs et colonisés, basé sur la différenciation raciale.

Contrairement à la Constitution belge, la Charte coloniale – qui est son équivalent dans la colonie – reconnaît l'existence de différentes « races ». Dans la classification qu'elle opère de la population congolaise, l'administration coloniale distingue ainsi des « races » et des groupes ethniques ; de façon générale, elle classe les individus selon leur degré de « civilisation ». Les Congolais ont beau avoir la nationalité belge de statut colonial, ils ne peuvent accéder à la pleine citoyenneté et jouir des mêmes droits que les Belges. La société coloniale est très diversifiée : à côté des Belges et des Congolais, on trouve des personnes de nationalités et d'origines diverses – africaine, asiatique et européenne. Mais dans les faits, les Grecs, les Portugais et les juifs européens ne sont pas considérés comme des Européens et constituent une « classe intermédiaire ». Un décret de 1918 impose la séparation des « races » dans les villes : cette ségrégation est la plus marquée au Katanga, région industrielle dont l'économie repose sur le *copperbelt*, littéralement « la ceinture de cuivre », qui s'étend jusqu'à l'Afrique du Sud. Enfin et surtout, le maintien de la ségrégation implique l'interdiction des relations sexuelles entre Africains et Européens. Si les mariages entre les deux groupes ne sont pas interdits, ils sont extrêmement rares et se limitent à des unions entre hommes européens et femmes africaines, l'administration ne considérant même pas la possibilité d'un mariage entre un homme africain et une femme européenne.

DES CONGOLAIS VUS PAR DES CONGOLAIS :

PHOTOGRAPHIES, 1958-1960

Ces images, très différentes des photographies de propagande, révèlent un aspect de la colonie rarement montré à l'époque : des portraits de Congolais entre eux. La plupart de ces photos ont été prises par des « informateurs » ou agents de confiance congolais qui se faisaient passer pour des photographes ambulants, ce qui leur permettait d'approcher facilement les villageois. Peu nombreux, ils travaillent pour la Sûreté du Kivu et reçoivent une formation sommaire. Ils opèrent principalement entre 1958 et 1960, dans les communes de Bukavu, Kindu et Goma, ou dans des villages plus reculés, à l'intérieur des forêts et vers la frontière de l'Ouganda, ceci afin de surveiller les trafics illicites. Les habitants des communes se confient volontiers à eux pour des portraits de famille, car ils sont Africains. Un photographe européen aurait été immédiatement suspect.

« ROMANCE » COLONIALE

Les Européens prennent régulièrement des maîtresses congolaises – les « ménagères », seules femmes congolaises à jouer un rôle public dans la société coloniale. Après la Seconde Guerre mondiale, l'administration coloniale encourage les Belges à se marier avant de se rendre au Congo ou de s'y installer en famille, afin d'éviter les liaisons publiques entre Européens et Africaines. Les « ménagères » disparaissent alors de l'espace public.

La colonisation du Congo est un projet largement masculin. Une liaison entre un Européen et une femme africaine, dans le regard de la société coloniale, s'impose d'abord comme une relation entre dominant et dominée. Une relation similaire entre une femme européenne et un homme africain est d'ailleurs inconcevable dans l'imaginaire colonial. Européens comme Africains reconnaissent tous deux la réalité de ces relations, mais ils l'interprètent de façons bien différentes : les Européens considèrent d'abord les motivations sexuelles des Africains ; alors que les Africains y perçoivent l'expression de relations inégales de pouvoir. Les Européens, en général, et les Belges, en particulier, reconnaissent rarement leurs enfants nés de femmes africaines : ces enfants sont éduqués par leurs seules mères. En fait, peu importe leur nombre, c'est la portée symbolique de l'enfant qui dérange. De fait, ces naissances révèlent les faiblesses et les impasses du système colonial, qui ne parvient pas à classer ces enfants dans son ordre « racial ». Ils témoignent de ce que l'existence séparée des différentes races est illusoire : à long terme, le maintien de la ségrégation raciale est impossible.



Sans titre,
Paul Mampinda
MRAC

L'EFFORT DE GUERRE

Durant la Seconde Guerre mondiale, les soldats congolais du Corps expéditionnaire de la Force publique participent au combat en Birmanie, en Éthiopie, en Égypte, à Madagascar et au Moyen-Orient, aux côtés d'autres soldats européens. Leur vision des relations entre Africains et Européens se transforme et cette prise de conscience peut constituer une menace pour l'ordre colonial. Quant aux Congolais restés au pays, ils se posent beaucoup de questions sur la guerre et reçoivent peu de réponses. Des rumeurs naissent, s'emballent, tel le mythe des Européens « anthropophages », et divers courants messianiques contestant l'ordre colonial se répandent. L'administration coloniale recourt au travail forcé : chaque homme devient un « mobilisé » civil. Cet effort de guerre plonge la population dans un malaise social : grèves, mutineries et rébellions se multiplient, tandis que la réponse répressive de la part des autorités belges provoque un durcissement dans les relations entre colonisateurs et colonisés. Aux protestations violentes et radicales des masses populaires s'opposent les protestations plus timorées des « évolués ».



DETTES DE GUERRE

L'administration coloniale reconnaît qu'elle a une dette envers les Congolais : ils ont contribué à l'effort de guerre, en ont souffert plus que les Belges et méritent d'être récompensés. Après la guerre, elle crée *La Voix du Congolais*, une revue destinée aux « évolués ». Ce faisant, l'administration belge se préoccupe d'abord des élites congolaises – dont les protestations ont été plus modérées que celles des masses. Cette division du peuple congolais empêche la création d'un mouvement populaire qui aurait pu faire reconnaître les droits de tous les Congolais face à l'administration coloniale.

RÉSISTANCES

Le système colonial est contesté dès l'entre-deux-guerres et jusqu'à la veille de l'Indépendance du Congo. Tout ce temps, le souvenir du régime léopoldien et des exactions liées à la récolte du caoutchouc restent vivaces. Localement, dans les campagnes et les centres industriels, la population s'insurge contre la ségrégation raciale. Elle proteste contre le travail forcé, les corvées, les cultures de rente obligées et les conditions de travail difficiles sur les sites industriels. Ces protestations, si elles impliquent parfois des chefs ou des hommes instruits, se limitent le plus souvent à des réactions populaires. Pour s'opposer aux pratiques coloniales, certains puisent dans le christianisme, alors que d'autres rejettent tous les attributs associés au pouvoir colonial – en ce compris les vêtements occidentaux. Ces actions qui ne visent pas forcément l'indépendance politique sont considérées comme subversives par l'administration coloniale, d'autant plus qu'elles sont mal comprises par les Belges. Le message de Simon Kimbangu, ainsi que les actions des hommes crocodiles, des hommes léopards ou d'autres, se situent dans la marge et sont restés trop isolés pour menacer l'ordre colonial, mais ils inspirent la peur et sont donc largement réprimés.

Simon Kimbangu est né en 1887 dans le Bas-Congo – région où les Portugais ont introduit le catholicisme dès le xv^e siècle et qui a ensuite été fortement marquée par la traite des esclaves. Baptisé en 1915, Kimbangu devient un catéchiste protestant et commence son ministère de prédication et de guérison en 1921. Son messianisme combine des éléments religieux précoloniaux et chrétiens ; son message est d'ordre religieux et social, plutôt que politique. Kimbangu est pourtant condamné à mort en 1921 par un tribunal militaire. Le roi Albert I^{er} commue sa peine en emprisonnement à vie. Il meurt en prison à Élisabethville, en 1951, loin de sa terre natale. Ces trente ans d'emprisonnement marquent les esprits et font de Kimbangu un martyr. Ses fils, Joseph Diangienda et Charles Kisilokele, deux « évolués » employés par l'administration coloniale, vont se battre pour la reconnaissance de l'Église kimbangiste – elle sera effective à la veille de l'Indépendance, le 24 décembre 1959.

Troupes
coloniales
belges – Corps
expéditionnaire
au Moyen-Orient

Troupes à vélo
© Inforcongo
MRAC

UNE NOUVELLE CULTURE MODERNE

L'administration coloniale et les Églises chrétiennes ont parfois beaucoup de mal à asseoir leur autorité ; certains groupes résistent plus que d'autres. Cependant, vers 1950, la majeure partie de la population congolaise a intégré le christianisme et la culture de consommation dans sa vie quotidienne, sans s'occidentaliser complètement pour autant. De toute évidence, les colonisateurs ont intérêt à maintenir la différence de « niveau de civilisation » entre Belges et Congolais, laquelle justifie leur domination ; en outre, ils n'ont ni les moyens ni le désir de contrôler étroitement tous les aspects de la vie culturelle congolaise. Ces contraintes et ces opportunités favorisent le développement d'une culture à la fois moderne et spécifiquement congolaise. Les gens sont tentés par les apports extérieurs comme les « véritables *wax* hollandais », importés par les Ouest-Africains et très vite adoptés par les Congolaises. En ville comme à la campagne, certains produits - dont les vêtements occidentaux et les bicyclettes - deviennent des objets de prestige ; citadins et villageois aiment le football, la pils et la nouvelle musique congolaise urbaine. Les commerçants grecs et quelques musiciens belges vont jouer un rôle essentiel dans le développement et l'exportation de cette musique qui, plus tard, fera danser toute l'Afrique subsaharienne. Dans cette nouvelle culture, le rôle des Africaines se réduit graduellement à celui de consommatrices.



50^e anniversaire du Congo belge, 1908-1958,
Affiche
MRAC

UNE CLASSE MOYENNE : LES « ÉVOLUÉS »

Le mot « évolué » est un terme mal défini qui renvoie aux Congolais dits « civilisés ». À la veille de l'Indépendance, certains observateurs belges estiment que seuls 1 % des Congolais peuvent être considérés comme des « évolués ». L'administration coloniale freine en effet le développement d'une classe moyenne – « pas d'élite, pas d'ennuis ». Elle préfère scolariser le plus grand nombre, tout en limitant l'enseignement à l'école primaire. Après la Seconde Guerre mondiale, l'administration crée la carte de mérite civique. Nés sujets coloniaux, ils sont de toute façon exclus de tous les droits dont jouissent les citoyens belges. L'éducation des filles est négligée par rapport à celle des garçons. Le système colonial prive les femmes congolaises de leurs droits politiques et de l'indépendance économique ; leur place est au foyer et leurs opportunités professionnelles limitées. Le rôle qui leur est assigné est ambigu : elles doivent se « civiliser » en même temps qu'elles doivent rester les gardiennes des traditions précoloniales. À la veille de l'Indépendance, aucune femme congolaise n'a de diplôme universitaire.



Plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge, Tomes I-II
Bruxelles, Les Éditions de Visscher, 1949
MRAC

LA PRESSE CONGOLAISE

Bien avant les années 1950, les Missions chrétiennes, les grandes sociétés privées comme l'Union minière du Haut-Katanga et les institutions telles que la Force publique ont créé des revues et des journaux pour les Congolais, chapeautés par des Européens – dans les rédactions, les premiers journalistes congolais ne font leur apparition qu'après la guerre. En 1934 et 1935, les « évolués » peuvent s'exprimer durant quelques mois dans *Ngonga*, premier journal laïc qui se heurte à l'opposition de l'administration coloniale. À partir de 1953, L'ABAKO publie des périodiques : *Kongo dia Ngunga* et *Congo pratique*, remplacés en 1959 par *Kongo Dieto* et *Notre Kongo*. Certains journaux coloniaux destinés aux Européens ouvrent leurs colonnes aux collaborateurs africains : c'est le cas du journal de tendance libérale *Avenir*, qui accueille, à partir de 1956, des Congolais comme Philippe Kanza et Joseph-Désiré Mobutu. La plupart des journaux créés par et pour les Congolais sont de tendance catholique : *La Voix du Congolais* (1945-1959), *La Croix du Congo* (1945) – rebaptisé *Horizons* en 1957. Année qui voit l'émergence de *Présence congolaise* de tendance sociale-chrétienne et de *Congo*, de tendance nationaliste, qui se considère comme le premier hebdomadaire indépendant dirigé par des Congolais. Mais les autorités coloniales y mettent fin au cours de cette même année 1957 et constituent une équipe de journalistes congolais plus modérés, à qui on donne les moyens de lancer l'hebdomadaire *Quinze*. En 1959, *Indépendance* du MNC-Lumumba paraît pour la première fois.

UNE « COLONIE MODÈLE »

Après la Seconde Guerre mondiale, le Plan décennal (Plan décennal pour le développement économique et social du Congo belge), publié en juin 1949, met l'accent sur le développement économique et social de la colonie. La même année, l'administration coloniale crée Inforcongo, le Centre d'information et de documentation du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Dans ces images qui, encore de nos jours, restent dans l'imaginaire des Belges, la vie au Congo belge ressemble à « un long fleuve tranquille » : les images diffusées sont celles d'une colonie « modèle », les colonisés y sont souriants, heureux et en sécurité. Or la réalité est plus complexe et nuancée : les effets du développement économique sont inégaux ; les campagnes, surtout, sont négligées ; les cultures de rente obligatoires, les corvées et les conditions de vie difficiles provoquent un exode rural, source de problèmes en ville. Ainsi, les ouvriers des villes et des centres industriels se plaignent de salaires insuffisants et de logements inadaptés à leurs besoins ; les « évolués » réclament un salaire égal pour un travail égal ; au Kasaï, les Bena Lulua reprochent à l'administration coloniale de favoriser les Baluba ; à Léopoldville et dans les centres industriels du Katanga, ceux qui se considèrent « autochtones » se sentent menacés par la présence des « immigrés ». Soucieuse de conforter la domination belge au Congo, l'élite coloniale repense son projet sur le modèle d'une communauté belgo-congolaise. Mais elle réduit trop souvent les problèmes coloniaux à des problèmes interpersonnels entre

« blancs » et « noirs », omettant de considérer les inégalités juridiques et administratives qui structurent leurs relations.



Liesses lors de la venue du roi Baudouin à Kamina
MRAC

LES « BILLS »

Dans la cité « indigène » de Léopoldville, certains jeunes aspirent à la modernité, sans qu'ils souhaitent ou puissent devenir pour autant des « évolués ». Ils développent une culture de la revendication, subversive et marginale, mais qui, à la longue, se révèle très influente. Ainsi les Bills (de Buffalo Bill) qui se modèlent sur les cow-boys des films américains, développent leurs propres codes culturels – à travers la mode, le langage argotique et la musique. Cette culture jeune et urbaine est absente des images diffusées par Inforcongo, lesquelles mettent l'accent sur les Congolais « primitifs » des campagnes, les « évolués » de la ville et les ouvriers des cités industrielles. Par contre, on retrouve de nombreux Bills sur les photos de Depara, qui sera le photographe du chanteur Franco d'OK Jazz – un orchestre dont la popularité, dans les bars et les dancings de la cité « indigène » à Léopoldville, s'accroît à partir de 1956.



Le Kongo Bar, un des dancings de la « cité indigène » de Léopoldville
Photo A. Da Cruz, 1946
MRAC

LÉO, LE JOYAU DE LA COLONIE

Léopoldville est le joyau de la colonie et la capitale de la culture congolaise populaire émergente. Patrice Lumumba, engagé à partir de 1956 comme directeur commercial de la brasserie Bracongo, devient une figure populaire dans les bars et les dancings africains de la capitale. Mais tout n'est pas rose pour les habitants de la cité « indigène ». Les Bakongo, majoritaires, se sentent menacés par la présence des immigrants – notamment les Bangala du Haut-Congo. La capitale héberge beaucoup de squatters : des villageois qui veulent s'y installer, mais à qui l'administration refuse le permis nécessaire et qui ont du mal à trouver un logement, un emploi et une école où inscrire leurs enfants.

UNE BOMBE À RETARDEMENT

Muissa-Camus, membre de *Conscience africaine*, et d'autres journalistes congolais exposent les conditions de vie difficiles des habitants de la cité « indigène ». Léopoldville connaît, à l'époque, la plupart des problèmes associés à l'actuelle ville de Kinshasa : pénurie de logements décents, chômage, bandes de délinquants, enfants de la rue, drogue – à tout ces fléaux, les Congolais répondent déjà par la « débrouillardise ». Les pouvoirs coloniaux négligent les jeunes qui forment la majorité de la capitale de la colonie : sous des dehors tranquilles, Léopoldville est une bombe à retardement ; elle va exploser le 4 janvier 1959.

L'ÉMANCIPATION POLITIQUE

La liberté politique n'existe pas au Congo belge. En l'absence de partis politiques, les « évolués » s'organisent en associations culturelles ou ethniques, souvent avec le support des missionnaires catholiques. Si l'Église catholique est un des piliers de l'édifice colonial, elle est néanmoins sensible aux demandes des « évolués » et va donc se distancier de l'administration coloniale. Ainsi, en 1959, l'évêque Joseph Malula se prononce en faveur d'une Église congolaise. Les « évolués » revendiquent leurs droits d'abord au sein des structures que l'Église met à leur disposition : la presse, les syndicats.

LES ÉLECTIONS DE 1957 ET

LA FORMATION DES PARTIS POLITIQUES

À partir de 1956, les choses s'accélèrent sur le plan politique. Cette année voit la publication, en français, du *Plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge* de Jef van Bilsen. Les membres ca-



« La Belgique tient ses promesses »
MRAC

tholiques de *Conscience africaine* s'en inspirent pour demander l'indépendance à long terme ; la même année, dans un contre-manifeste, l'ABAKO demande l'indépendance immédiate. En 1957 ont lieu les premières élections à Léopoldville, Élisabethville et Jadotville : les cités africaines élisent leurs propres bourgmestres. Le droit de vote est limité aux hommes de 21 ans au moins. À Léopoldville, les élections sont remportées par l'ABAKO. Joseph Kasavubu devient

bourgmestre de la commune de Dendale. Beaucoup d'habitants du Bas-Congo voient en lui le successeur de Simon Kimbangu, venu les libérer. À partir de 1958, les partis politiques belges s'introduisent au Congo et les premiers partis politiques congolais se créent. L'ad-

ministration coloniale subdivise la population congolaise en races et en groupes ethniques, sur base d'un modèle européen qui proclame l'unité entre groupe ethnique et langue. Or les réalités congolaises précoloniales sont plus complexes. Mais, ainsi contraints par le système colonial, la majorité des premiers partis vont s'organiser sur base de cette identification ethnique ou locale.

LE BOYCOTT DES ÉLECTIONS DE DÉCEMBRE 1959 ET LES ÉLECTIONS DE MAI 1960

Après les émeutes du 4 janvier 1959, le roi Baudouin s'adresse aux Congolais pour annoncer que la Belgique va conduire le pays à l'indépendance : il annonce des élections locales pour décembre 1959. Ces élections sont boycottées par l'ABAKO et par les membres du Cartel. Entre-temps, la situation politique s'aggrave dans la colonie : des affrontements entre Baluba et Lulua ont lieu au Kasai, des troubles secouent Stanleyville et l'administration coloniale perd largement le contrôle du Bas-Congo. En mai 1960, elle organise les premières élections nationales. Le droit de vote est limité aux hommes et l'âge minimum fixé à 21 ans. Les Belges espéraient une victoire des partis fédéralistes. Mais ce « pari congolais » échoue : c'est le Mouvement national congolais de Patrice Lumumba qui remporte les élections.



Après les émeutes
01/1959
Coll. KADOC-K.U.Leuven

CHRONOLOGIE DE L'INDÉPENDANCE :

**DES ÉMEUTES DU 4 JANVIER 1959 À LÉOPOLDVILLE À LA FIN
DE LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE ET AU COUP D'ÉTAT DE MOBUTU.**

1959

- > Grèves locales à Léopoldville, Kwango, Kwilu, Lukula, Élisabethville, Yaligimba, Gwaka, Albertville et dans la Province orientale.
- > Interventions de la Force publique à Élisabethville, Lukula et Albertville.

JANVIER

04101

- > Émeutes à Léopoldville.

13101

- > Le roi Baudouin s'engage à conduire les Congolais à l'indépendance et annonce, pour décembre 1960, des élections locales au suffrage universel et l'instauration de conseils communaux dans tous les centres urbains.

MARS

- > Suite aux émeutes du 4 janvier, procès des trois leaders de l'ABAKO, dont Kasavubu.
- > Joseph Malula se prononce en faveur d'une Église congolaise.
- > Il est ordonné évêque.

AVRIL

- > Congrès des partis politiques congolais à Luluabourg.
- > Fondation du Parti solidaire africain (PSA).

JUIN

- > Joseph Kasavubu, président de l'ABAKO, demande la création d'une république du Kongo à l'ouest du pays.

JUILLET

- > Fondation de la Conakat (Confédération des associations tribales du Katanga).
- > Scission du MNC en deux groupes MNC-Lumumba et MNC-Kalonji.
- > Interdiction de toutes les associations de jeunesse.

AOÛT

- > Décret sur l'exercice des libertés fondamentales au Congo belge.
- > Fondation du Parti du peuple.
- > Affrontements entre Baluba et Lulua au Kasai.

OCTOBRE

- > Troubles à Stanleyville.

NOVEMBRE

- > Arrestation de Lumumba.
- > Création du Parti national du progrès (PNP).

DÉCEMBRE

- > La loi martiale est instituée dans le sud du Kasai en vue de stopper les affrontements entre Lulua et Luba.
- > Les élections communales et territoriales sont boycottées par l'ABAKO, le MNC-Kalonji et leurs alliés.
- > Une coalition comprenant l'ABAKO, le PSA et le MNC-Kalonji demande la convocation à Bruxelles d'une table ronde.
- > Le ministre des Colonies Maurice De Schryver annonce l'organisation de la Table ronde de Bruxelles.
- > L'administration coloniale reconnaît l'Église kimbanguiste.

1960

JANVIER

- 19101 Fondation du Front commun congolais pour la Table ronde.
- 20101 Inauguration officielle de la Table ronde politique.
- 21101 Lumumba est condamné à six mois de prison.
- 25101 Libération de Lumumba.
- 26101 Arrivée de Lumumba à Bruxelles.
La Table ronde politique fixe au 30 juin la date de l'indépendance.

FÉVRIER

- 20102 Clôture de la Table ronde politique.

MARS

10103 Désignation des membres du Collège exécutif général, des Collèges provinciaux et de la Commission politique congolaise à Bruxelles.

AVRIL

02104 Retour de la dépouille mortelle de Simon Kimbangu d'Élisabethville au Bas-Congo.

26104 Table ronde financière, économique et sociale à Bruxelles.

MAI

10105 Le Parlement belge vote la Loi fondamentale du futur État congolais.

11105 Élections au Congo belge. Elles sont remportées par le MNC de Patrice Lumumba.

19105 Proclamation de la Constitution.
Lumumba exige le droit de former un gouvernement.

JUIN

10106 Protocole d'entente entre le MNC-Lumumba, le PSA, le CERECA (Centre de regroupement africain) et le BALUBAKAT (Association générale des Baluba du Katanga).

13106 Lumumba est désigné informateur.

15106 Le Parlement belge change unilatéralement la Constitution congolaise provisoire.

17106 Une loi belge place les sociétés belges au Congo devant le choix d'opter pour le nouveau droit congolais ou d'opter pour le droit belge et de transférer leur siège social du Congo en Belgique. La plupart des sociétés choisissent la deuxième option.
Kasavubu est désigné formateur.

21106 Élection du président, des vice-présidents et des secrétaires de la Chambre.
Lumumba est désigné formateur.

24106 Lumumba obtient la confiance de la Chambre et du Sénat.
Kasavubu est élu président par la Chambre et le Sénat.

30106 Jour de l'indépendance. Le Congo est renommé Congo-Léopoldville.

JUILLET

01107 Amnistie générale.
Le Congo demande à devenir membre de l'ONU.

04107 Pétition des militaires de Léopoldville et Thysville pour l'africanisation des cadres dans la Force publique.

05107 Premières mutineries orientées contre Lumumba et le général Emile Janssens, commandant de la Force publique.

06107 Lumumba révoque le général Janssens.

07107 Début de l'exode des Européens.

08107 Victor Lundula remplace Janssens. Joseph-Désiré Mobutu est nommé chef d'état-major des armées et entreprend l'africanisation de l'encadrement militaire.
Mutineries au Katanga, à Luluabourg, à Goma, à Congole et à Matadi.

10107 Mutinerie à Élisabethville.
Intervention de l'armée belge.

11107 Moïse Tshombe proclame la sécession de la province minière du Katanga.
À Luluabourg, Kasavubu et Lumumba signent un accord pour s'opposer à la présence des troupes belges au Congo.

12107 Recrudescence des mutineries à Thysville et à Matadi.

13107 Intervention des Forces belges à Léopoldville où elles s'emparent de l'aéroport de Njili.

12107 Lumumba et Kasavubu demandent une intervention armée de l'ONU.

- 14107** Lumumba en appelle aux Nations unies et à l'Union soviétique et annonce la rupture des relations diplomatiques avec la Belgique.
Le Conseil de Sécurité de l'ONU vote une résolution demandant à la Belgique de retirer ses troupes, qui seront remplacées par des Casques bleus.
- 16107** Relève des troupes belges à Léopoldville par les Casques bleus.
- 17107** Kasavubu et Lumumba annoncent au représentant de l'ONU à Léopoldville que si les Nations unies n'arrivent pas à régler le retrait des troupes belges le 19 juillet, ils feront appel à l'Union soviétique.
- 20107** Le gouvernement congolais fait appel à l'Union soviétique.
- 21107** L'ONU demande le retrait rapide des forces belges.
- 23107** Les derniers soldats belges quittent Léopoldville.
- 28107** Dag Hammarskjöld, mandataire de l'ONU, arrive à Léopoldville et rencontre Kasavubu.
- AOÛT**
- 08108** Albert Kalonji (MNC-Kalonji) proclame l'État autonome du Sud-Kasaï, soutenu par des pays occidentaux.
Lumumba regagne le Congo après des escales à Tunis, Conakry, Accra et Rabat, où il obtient des promesses d'aide directe si l'ONU n'aide pas le gouvernement légal à récupérer le Katanga.
- 09108** Début de la première guerre civile marquée par l'intervention de mercenaires étrangers. Une vaste opération de maintien de l'ordre est lancée sous l'égide de l'ONU.
- 13108** Accord ONU-Katanga limitant fortement le rôle des Casques bleus dans la province sécessionniste.

- 14108 Lumumba proteste contre l'accord ONU-Katanga et somme les Nations unies de réduire à tout prix la sécession katan-gaise.
- 16108 Lumumba ordonne à la Force publique, devenue armée nationale congolaise (ANC), de reconquérir les territoires sécessionnistes.
- 17108 Mutinerie de l'ANC.
- 20108 Lumumba se plaint auprès des Nations unies du manque de soutien dont souffre son gouvernement.
- 31108 Retrait des dernières troupes belges.

SEPTEMBRE

- 05109 Destitutions mutuelles de Lumumba et de Kasavubu.
- 07109 Lumumba obtient l'appui du Parlement qui recommande une réconciliation entre le Premier ministre et le président.
- 12109 Kasavubu installe un nouveau gouvernement dirigé par Joseph Ileo (MNC-Kalonji).
Lumumba est arrêté par l'ANC et libéré par Lundula.
- 13109 Nouvelle résolution du Parlement en faveur d'une récon-ciliation. Les deux assemblées donnent procuration à Lumumba.
- 14109 Mobutu fomenta un coup d'État militaire. Il neutralise Lumumba et Kasavubu.
- 19109 Mobutu instaure le Collège des Commissaires généraux qui remplace les organes de pouvoir.
- 20109 La République du Congo, État souverain, est admise comme membre de l'ONU.

OCTOBRE

- 01110 Six membres du parlement du MNC-Lumumba accusent Lumumba d'être communiste et responsable du chaos.

10110 L'ANC tente vainement d'arrêter Lumumba, qui se retire dans sa résidence sous la protection d'un cordon de Casques bleus.

DÉCEMBRE

01112 Lumumba est arrêté par les troupes de Mobutu alors qu'il tentait de rejoindre Stanleyville et est ramené à Léopoldville.

12112 Gizenga (PSA) proclame la République libre du Congo à Stanleyville qui devient la capitale provisoire du pays.

1961

- > Mutinerie à Thysville.
- > Lettre de Tshombe pour annoncer qu'il accepte le transfert de Lumumba au Katanga.
- > Transfert de Lumumba et des ministres Maurice Mpolo et Joseph Okito à Élisabethville où tous trois sont assassinés dès leur arrivée.
- > Un gouvernement provisoire, dirigé par Iléo (MNC-Kalonji), remplace le Collège des Commissaires généraux.
- > Annonce de la mort de Lumumba, Mpolo et Okito.
- > Réunion du Parlement qui confie le gouvernement à Cyrille Adula (MNC-Lumumba), avec Gizenga (PSA) comme vice-Premier ministre.

1962

- > L'armée et les forces de l'ONU mettent un terme au gouvernement de Gizenga à Stanleyville.
- > L'ANC met fin à la sécession du Sud-Kasaï.

1963

- > L'armée et les forces de l'ONU s'emparent d'Élisabethville et mettent fin à la sécession katangaise.
- > Le président Kasavubu suspend le Parlement.

1964/65

- > Vaste rébellion, organisée contre le pouvoir central par des partis d'inspiration unioniste. Ces rebelles conquièrent deux tiers du territoire congolais.

1964

- > Sophie Kanza, diplômée en sociologie de l'Université de Genève, devient ainsi la première femme congolaise à obtenir un diplôme universitaire.
- > La Belgique passe une convention avec le Congo pour régler « le contentieux belgo-congolais », le contentieux financier entre les deux pays. Le portefeuille de l'ancien Congo belge reste au Congo et la dette contractée par la Belgique au nom du Congo est partagée en deux.
- > Moïse Tshombe est nommé Premier ministre par le président Kasavubu.
- > Aidées des mercenaires, les forces gouvernementales reprennent le contrôle de Stanleyville.
- > Proclamation de la constitution de Luluabourg. Le pays est officiellement dénommé République démocratique du Congo.
- > Tshombe, avec l'assistance des paras belges, et de troupes britanniques et américaines, met un terme au gouvernement de Stanleyville.

1965

- > Élections législatives.
- > Kasavubu remplace Tshombe par Évariste Kimba.
- > Second coup d'État du colonel Mobutu, commandant de l'armée.

L'INDÉPENDANCE

MEILLEURS VŒUX AU NOUVEL ÉTAT CONGOLAIS !

Patrice Lumumba, vainqueur des élections du mois de mai, est désigné formateur le 21 juin. Le 24 juin, il obtient la confiance de la Chambre et du Sénat et devient Premier ministre. Le même jour, Joseph Kasavubu est élu président. Le système politique de la nouvelle république est calqué sur celui de la Belgique, le rôle du président est largement protocolaire.

Le 17 juin 1960, le Parlement belge adopte la loi qui offre aux entreprises belges de statut colonial au Congo la possibilité d'opter soit pour la nationalité belge, soit pour la nationalité congolaise. Dans les faits, la plupart des sociétés optent pour la nationalité belge. Cette loi est à la base du contentieux belgo-congolais : beaucoup de Congolais estiment que si la Belgique a cédé le pouvoir politique au Congo, elle a gardé la mainmise sur son patrimoine économique.



Le Premier ministre Patrice Lumumba présente les membres de son ministère au roi Baudouin : à droite Joseph-Désiré Mobutu, 29/06/1960
MRAC

LA SIGNATURE DU « LIVRE D'OR »

L'acte d'indépendance est un document laconique : en quelques lignes seulement, il acte la transition politique, mais ne dit mot du transfert des ressources économiques. Cet écrit elliptique déçoit les Congolais. En effet, à l'époque coloniale, le livre est un symbole important du pouvoir et, en l'occurrence, la transition politique a une grande portée symbolique. Dans les représentations populaires, le pouvoir passe du roi Baudouin – représentant du pouvoir colonial – à Patrice Lumumba – Premier ministre élu par la majorité de la population congolaise – alors que dans les faits, la signature de l'acte d'indépendance implique les deux Premiers ministres : Patrice Lumumba pour le Congo et Gaston Eyskens pour la Belgique. Dans l'imaginaire des Congolais, cet acte d'indépendance deviendra, au fil du temps, un « Livre d'or » imposant – il reste l'objet de nombreux mythes au Congo.



Les Premiers ministres Patrice Lumumba et Gaston Eyskens
(signature de l'acte de l'indépendance)

DE ONDERTEKENING VAN HET 'GULDEN B
LA SIGNATURE DU « LIVRE D'OR »
SIGNING THE 'GOLDEN BOOK'



De onafhankelijkheidsverklaring is een document van enkele
lijnen waarin de politieke overdracht wordt geregeld, maar
met geen woord over de overdracht van de economische
rijdommen wordt gerept. Die bondigheid is voor vele
Congoezen een ontgoocheling. In de koloniale periode is
het boek een belangrijk machtssymbool en de politieke

Photo Raymond Dakoua © MRAC

BOEK'



LA CRISE CONGOLAISE

LA MUTINERIE DE LA FORCE PUBLIQUE

Le 4 juillet 1960, les militaires du camp Léopold, dans la capitale, et ceux de Thysville signent une pétition pour l'africanisation des cadres de la Force publique. Le lendemain ont lieu les premières mutineries, orientées contre Lumumba et le commandant de la Force publique, le général Janssens. Ce dernier avait écrit : « Après l'indépendance = avant l'indépendance ». Malgré les concessions de Lumumba, les mutineries se répandent ; les militaires en rébellion se tournent bientôt contre les civils belges, qui quittent massivement le pays. Après l'intervention des troupes belges, Lumumba et Kasavubu demandent une intervention armée de l'ONU et les Casques bleus viennent relever les troupes belges.

LES SÉCESSIONS : LE KATANGA ET LE SUD-KASAÏ

Le 11 juillet 1960, Moïse Tshombe, président de la CONAKAT, proclame la sécession de la province industrielle du Katanga, avec le support de la Belgique. Le 8 août 1960, Albert Kalonji du MNC-Kalonji proclame à son tour d'abord l'État autonome, puis le Royaume fédéral du Sud-Kasaï, là où se situent les mines de diamants. Alors que l'ONU exige que la Belgique



La sécession katangaise : documents et photos MRAC



retire ses troupes, elle s'abstient d'abord de toute intervention dans ce qu'elle considère comme relevant de la politique congolaise interne. Le gouvernement congolais demande alors l'intervention de l'Union soviétique. La crise prend une portée internationale, elle mènera à l'assassinat de Lumumba.

Affiche de propagande de l'État Indépendant du Katanga

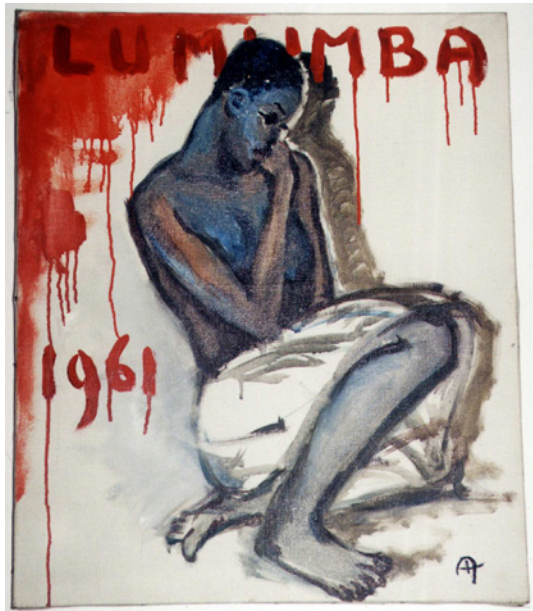
Coll. Philippe Jacquier

LES RÉBELLIONS

En 1961, après une campagne militaire sanglante durant laquelle des milliers de civils sont massacrés, le gouvernement central met fin à la sécession du Sud-Kasaï. En 1963, l'ONU met un terme à celle du Katanga. De 1964 à 1965, une vaste rébellion, principalement organisée contre le pouvoir central par des partis d'inspiration unioniste, embrase le pays. Certains historiens estimeront qu'elle a fait au moins 500 000 morts. Elle démarre au Kwilu sous la conduite de Pierre Mulele, qui fut ministre de Lumumba. D'autres rebelles – dont Christopher Gbenye, le général Olenga, Gaston Soumialot et Laurent-Désiré Kabila, futur président de la République démocratique du Congo – déclenchent à leur tour la rébellion des Simba à l'Est ; Stanleyville tombe sous leur contrôle.

LA FIN DE LA RÉBELLION SIMBA

Les rebelles vont conquérir les trois-quarts du pays. Pour mettre fin à la rébellion, Joseph Kasavubu nomme Moïse Tshombe Premier ministre. Assistée des gendarmes katangais en exil et de mercenaires occidentaux, l'Armée nationale congolaise (ANC) avance sur les Simba, qui commencent à prendre des otages occidentaux à Stanleyville. Tshombe fait appel aux gouvernements belge et américain : des commandos belges, assistés de troupes britanniques et américaines, sont parachutés. Ils libèrent la plupart des otages et évacuent les Européens et les Américains présents à Stanleyville. Aidées par des mercenaires, les forces gouvernementales reprennent le contrôle de la ville et mettent fin à la rébellion.



Pauline Lumumba après la mort du premier ministre
Patrice Lumumba
D'après photo Jan Van Lierde © Coll. SOMA/CEGES

L'ASSASSINAT DE PATRICE LUMUMBA

Lumumba se fait des ennemis partout : unioniste, il s'oppose aux pouvoirs occidentaux, dont la Belgique, qui, pour garder le contrôle sur les ressources économiques du pays, préfèrent un Congo confédéral et des provinces relativement autonomes. Taxé de communisme, il est désavoué par des membres de son propre gouvernement et par le gouvernement katangais. Joseph Kasavubu n'a qu'un rôle protocolaire : au niveau national, le pouvoir politique est en réalité détenu par le groupe de Binza – un groupuscule informel, non structuré, qui s'oppose à Lumumba. On y trouve Joseph-Désiré Mobutu, ancien secrétaire de Lumumba, Mario Cardoso et Justin Bomboko ; tous trois étaient présents à la Table ronde économique de 1960 à Bruxelles. 67 jours après son arrivée au pouvoir, Lumumba est destitué par Kasavubu et placé en résidence surveillée. Il tente de s'échapper, mais est capturé par des soldats fidèles à Mobutu. Patrice Lumumba, le ministre Maurice Mpolo et le vice-président du Sénat, Joseph Okito, sont d'abord transférés à Thysville, puis livrés à Tshombe. Le 17 janvier 1961, les trois hommes sont assassinés à Élisabethville. Pour les faire disparaître, les corps sont coupés en morceaux, trempés dans l'acide et brûlés. L'assassinat de Lumumba provoque des protestations internationales et la Belgique, en particulier, est accusée d'être responsable de la mort du Premier premier ministre congolais. En 2001, à l'issue de ses travaux, une commission parlementaire belge conclut que le gouvernement belge de l'époque porte en effet une responsabilité morale dans l'assassinat de Lumumba ; le gouvernement présente alors ses excuses au peuple congolais et à la famille de Lumumba.

LES ÉLECTIONS DE 1965

Joseph Kasavubu reste président pendant la crise congolaise. Après la fin des rébellions, Moïse Tshombe constitue un gouvernement de Salut public qui doit réconcilier les Congolais et pacifier le pays. Une nouvelle constitution de type fédéral autorise le multipartisme et divise le pays en 21 « provincettes » correspondant aux anciens districts de l'époque coloniale. En 1965, le Congo organise des élections législatives. Le droit de vote n'est pas accordé aux femmes, il est toujours limité aux hommes. Après les élections, Joseph Kasavubu remplace Tshombe par Évariste Kimba. Un mois après la nomination de Kimba, le colonel Mobutu renverse le président et le Premier ministre.



Document de propagande du MPR
MRAC

LE RECOURS À L'AUTHENTICITÉ ET LA ZAÏRIANISATION

Le Congo a acquis son indépendance politique. Mobutu veut le faire accéder à l'indépendance culturelle et économique.

Le recours à l'authenticité marque la rupture avec la culture importée et imposée par le pouvoir colonial : il s'agit de faire disparaître les traces de l'époque coloniale et de se réclamer « authentiquement congolais ». Chaque Congolais né d'un parent congolais devient un citoyen congolais : de cette manière, ceux qui n'étaient pas reconnus par leur père européen sont inclus dans la nation congolaise. Le pays, le fleuve, l'argent, les villes et les Congolais prennent tous un nom « congolais ». Les hommes portent l'« abacost » (littéralement « à bas le costume ») et les femmes le pagne. Mobutu rejette la démocratie et le multipartisme en se réclamant des « traditions bantu ». En même temps, il remet aux femmes le pouvoir politique dont elles étaient privées sous le régime colonial : il leur accorde le droit de vote et nomme des femmes à de hautes fonctions dans son gouvernement, dans l'administration et dans le parti unitaire, le MPR (Mouvement populaire pour la révolution). Le soutien des femmes comme celui des musiciens est au cœur de l'authenticité : Mobutu fait du pagne, de la musique et de la danse des outils de propagande. L'authenticité à laquelle il se réfère est largement le produit de la colonisation et des relations avec l'Europe.

Deux ans après sa prise de pouvoir, Mobutu nationalise l'Union minière du Haut-Katanga qui devient la Gécamines. En 1974, toutes les entreprises sont nationalisées. La même année, le pays est touché par une crise économique, tandis que les nouveaux propriétaires de biens économiques et financiers ne sont pas suffisamment préparés pour assurer la gestion des entreprises. La zaïrianisation est un échec et Mobutu est forcé de revenir à une économie mixte.

1974 : GRANDEUR ET DÉCLIN DU RÉGIME MOBUTISTE

En 1974, le régime mobutiste est à son apogée. Le recours à l'authenticité et la zaïrianisation inspirent les Congolais, fiers du capital culturel et économique de leur pays et de ses habitants. 1974, c'est l'année du fameux combat de boxe de Muhammad Ali et George Foreman à Kinshasa ; c'est aussi l'année où le Zaïre est la première nation subsaharienne à participer à une phase finale de la Coupe du monde de football. En même temps, 1974 signe le début du déclin économique du Zaïre : la corruption se généralise et les structures étatiques implosent. Le culte de la personnalité de Mobutu ne se fait pas sans violence ; toute résistance est brutalement réprimée. La dictature va faire fuir les cerveaux, surtout vers la Belgique et la France.



Sans titre
MRAC



Photo Raymond Dakoua © MRAC

LE « GÂTEAU » CONGOLAIS

Si un vent d'espoir et de liberté souffle à la mort de Mobutu, sa disparition signe pourtant l'implosion du pays et le début des années de guerre. Depuis 1884 – date à laquelle la conférence de Berlin accorde le contrôle du pays à Léopold II – le Congo a été le jouet des puissances internationales qui ont toujours voulu mettre la main sur les immenses ressources naturelles du pays. En 1960, quand la Belgique accorde l'indépendance politique à son ancienne colonie, elle garde effectivement le contrôle sur l'économie congolaise ; quelques années plus tard, lorsque Mobutu prend le pouvoir, c'est avec le soutien des pouvoirs occidentaux.

C'est suite aux transformations importantes de la politique internationale à la fin des années 1980 que le Congo entre dans une longue période de transition. Fin des années 1990, suite au génocide rwandais, un conflit se développe à l'est du pays, menant à deux guerres où sont impliqués six autres pays africains qui se disputent l'accès aux ressources naturelles du Congo : l'Angola, le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie et le Zimbabwe. Le conflit est localisé surtout dans les provinces de l'est et dans la forêt équatoriale – deux régions qui, de tout temps, ont été convoitées pour leurs richesses. Des guerres meurtrières : elles ont fait des millions de morts et furent le théâtre de crimes sexuels commis en particulier sur les femmes. Les groupes rebelles ont été armés par des multinationales ; des réseaux criminels congolais ont été impliqués. Des experts dénoncent encore régulièrement le lien entre les pillages, l'exploitation inégale des ressources naturelles au Congo et les atteintes systématiques aux droits humains. À travers ces crises et ces guerres successives, la population congolaise reste forte : elle tient farouchement à l'unité du pays et résiste ainsi à la « balkanisation » – quand bien même l'État n'arrive pas à maintenir le contrôle sur l'ensemble du territoire national.

LE FRONDEUR
15 C^{MES} LE N^O
JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

LE REVEILLON DES SOUVERAINS !



Le Frondeur, 20/12/1884
Coll. - Bibliothèque royale

BOULA MATARI

Boula Matari ou Boula Matadi est le nom que les Congolais donnent aujourd'hui à l'État. Littéralement, il signifie « casseur de pierre » en kikongo – autrement dit : « celui qui passe à travers tout, qui écrase tout sur son passage ». L'expression a traversé les années : à l'origine attribuée à Stanley, elle a ensuite désigné l'autorité coloniale et ses agents – et, par extension, les statuettes des colons. Boula Matari inspire à la fois la peur – face à cet État tout-puissant qui s'impose à la population sans vraiment la représenter – et l'admiration mêlée d'envie que suscitent les attributs associés, de tout temps, au pouvoir – colonial autant que précolonial.

L'accession au pouvoir passe par la réappropriation de ses symboles. Ainsi, le jour qui précède l'Indépendance, Ambroise Boïmbo vole le sabre du roi Baudouin : ce faisant, il arrache « la souveraineté » aux Belges pour la transmettre aux Congolais. Bien avant l'Indépendance, les adeptes de l'ABAKO considèrent déjà Kasavubu comme « le roi Kasa » – celui qui va succéder au roi Baudouin. Dans les semaines qui suivent la signature de l'acte d'indépendance le 30 juin 1960, Kasavubu va d'ailleurs porter une tenue d'apparat identique à celle que le roi Baudouin portait ce jour-là ; le sabre qui l'accompagne renvoie autant à celui du roi des Belges qu'aux sabres des rois kongo.

CHAÎNE ET CHICOTTE

Dans son sens le plus négatif, Boula Matari est associé à la violence de l'État qui s'exerce, de manière indirecte, via des commis congolais : ce sont eux qui infligent des violences à la population, sur l'ordre des agents européens ou congolais de l'État.

Si la chicotte – un fouet en cuir – est une mesure disciplinaire précoloniale, les Congolais associent surtout son usage à la colonisation – de Léopold II jusqu'à la fin de l'époque coloniale. Abolie après l'Indépendance, Mobutu la remettra en application. La popularité du thème de la chicotte dans les peintures populaires intitulées « colonie belge », à l'époque de Mobutu, peut être interprétée comme une critique du régime mobutiste autant que du régime colonial. Une autre thématique inspire alors les artistes congolais : les images de prisonniers enchaînés, évoquant la traite des esclaves. L'imaginaire congolais établit ainsi une continuité entre la traite des esclaves, la colonisation léopoldienne, la colonisation belge et la dictature de Mobutu.

DU MUNDELE BLANC AU MUNDELE NOIR

Le terme « *mundele* » que l'on traduit par « blanc » fait référence au pouvoir colonial : il évoque tantôt la couleur de peau des Européens, tantôt leurs vêtements. L'expression « *mundele ndombe* – « presque blanc » ou « blanc noir » – renvoie d'abord aux « évolués » et, ensuite, après l'Indépendance, aux élites congolaises. Des attributs de la culture européenne sont associés à ces « *mundele ndombe* » : l'écriture, les lunettes, les vêtements. Aujourd'hui encore, dans la bouche de la population, le « *mundele ndombe* » évoque la pression exercée par l'élite congolaise sur la masse populaire, toujours obligée de s'adapter. Très critique à leur égard, la population n'en attend pas moins énormément d'eux.

AU PAYS DES GRANDS FAUVES : LES SYMBOLES DU POUVOIR

Avant la colonisation belge, le pouvoir des chefs dans les sociétés congolaises était souvent associé à des animaux comme le léopard ou le lion – l'image du léopard est plus répandue dans la forêt équatoriale, celle du lion dans la savane. Après l'Indépendance, la toque de léopard devient un symbole nationaliste qui témoigne de ce que les Congolais sont maîtres chez eux. Mobutu, qui vient de la forêt équatoriale, utilise le léopard comme symbole de son pouvoir autoritaire. Son successeur Laurent-Désiré Kabila, originaire de la savane katangaise et ancien rebelle simba (mot kiswahili signifiant « lion »), adoptera, lui, le lion comme symbole de son pouvoir.

POUVOIR POLITIQUE ET SACRIFICE

L'indépendance et la liberté retrouvées du Congo ont leurs martyrs : Kimbangu, qui a passé trente ans en prison, est aujourd'hui considéré comme l'un des pères fondateurs de la nation congolaise ; les grévistes de l'UMHK tués en 1942, comme les victimes du 4 janvier 1959, sont, eux aussi, des martyrs de l'Indépendance. On retient ensuite les « martyrs de la Pentecôte » : Jérôme Anany, Emmanuel Bamba, Évariste Kimba et Alexandre Mahamba, quatre ministres pendus pour trahison, sur l'ordre de Mobutu, le 1^{er} juin 1966. Mais la plus répandue parmi ces figures est certainement la représentation de Lumumba à l'image du Christ.

Lumumba a nourri l'imaginaire congolais : à côté de son image christique, on retient aussi celle de l'« évolué » – avec le costume et les lunettes, les attributs généralement associés aux agents de l'État colonial – ou l'image d'un esclave désavoué et vaincu, enchaîné – sans son costume. Sa mort précoce et dramatique a marqué les esprits : tout politicien qui a des ambitions nationales doit se déclarer unitariste comme lui et légitimer son pouvoir en rendant hommage à ce leader, élu par la majorité des Congolais et assassiné parce qu'il défendait l'unité du pays. Mobutu a déclaré Lumumba

héros national ; Laurent-Désiré Kabila s'est revendiqué comme le successeur de Lumumba et l'actuel président, son fils Joseph Kabila, né après l'Indépendance du Congo, a érigé un monument à son effigie sur le boulevard Patrice Lumumba, à Kinshasa.

ÉGLISES ET POUVOIR

À la fin de l'époque coloniale, les « évolués » ont reçu le soutien de l'Église catholique et celle-ci restera une force d'opposition importante sous Mobutu – les évêques Joseph Albert Malula (1917-1989) et Laurent Monsengwo Pasinya (né en 1939), notamment, se sont montrés très critiques à l'égard du régime mobutiste. En 1992, la Conférence nationale souveraine nomme monseigneur Monsengwo président de l'Assemblée : l'Église catholique est alors au sommet de sa popularité. Mais, en même temps, elle perd de son poids face à la floraison des Églises de réveil qui, elles, s'abstiennent de faire de la politique. Si la plupart des Congolais sont religieux, certains se demandent « pourquoi Dieu est toujours blanc » et beaucoup se montrent très critiques à l'égard des pasteurs des nouvelles Églises, leur reprochant d'être des hypocrites motivés par leurs seuls intérêts personnels.

Comme les jeunes sapeurs, les pasteurs des Églises de réveil sont généralement très préoccupés de leur apparence : « Il faut être propre devant Dieu » ! D'autres Églises, en revanche, rejettent la culture de consommation qui caractérise la classe moyenne et l'élite pour renouer avec le kimbanguisme ou les mouvements de lutte actifs à l'époque coloniale.



Photo Raymond Dakoua © MRAC

DES RIDEAUX, DES BUREAUX... ET DES PAGNES

À côté de son épouse – nommée, de façon générale, « le rideau » – le *mundele ndombe* entretient des relations avec une ou plusieurs maîtresses – surnommées « les bureaux ». Si, depuis l'époque coloniale, les citadins des grandes villes choisissent leur conjoint en fonction de leurs préférences individuelles plutôt que celles de leurs familles, l'homme doit toujours offrir la dot à la famille de sa future femme. Son épouse comme sa maîtresse attendent ensuite qu'il exprime son affection en leur offrant des cadeaux – au rang desquels le pagne a la plus grande signification affective.

LE SOURIRE PERDU DES CONGOLAIS

Le désordre politique et la précarité qui minent la société congolaise depuis des décennies ont gravement entamé le tissu social. Traditionnellement considérés comme un investissement pour l'avenir, les enfants peuvent être aujourd'hui vécus comme une menace pour le foyer et mis à la porte. Changement de statut aussi pour la femme qui joue un rôle économique de plus en plus important : alors que son mari est au chômage, c'est elle qui soutient la famille, souvent en s'engageant dans l'économie informelle. Mais ce pouvoir économique ne se traduit pas en pouvoir politique pour autant ; ce déséquilibre peut expliquer, en partie, la violence inacceptable et systématique dont les femmes sont les premières victimes dans un contexte de guerre, comme à l'est du pays.

LES ÉLECTIONS DE 2006

En 1999, malgré un accord de cessez-le-feu, les combats continuent en RDC ; L'ONU envoie alors des Casques bleus (la MONUC) pour faire respecter l'accord. La population congolaise s'insurge – parfois de manière violente – contre l'inaction de la MONUC. En 2001, Laurent-Désiré Kabila est assassiné à Kinshasa par un de ses gardes du corps ; son fils, Joseph Kabila, lui succède. En 2002, le dialogue « inter-congolais » conduit à la signature d'un accord entre le gouvernement congolais et les principaux groupes rebelles. Un accord de paix entre le Congo et le Rwanda met officiellement fin à la guerre : le gouvernement et les rebelles acceptent de partager le pouvoir dans un gouvernement de transition qui doit préparer les élections. En 2005, le parlement et l'électorat votent la nouvelle constitution qui prévoit la décentralisation du pays. En 2006, pour la troisième fois, des élections démocratiques à l'échelle nationale ont lieu au Congo. C'est la première fois que les femmes votent. Comme en 1960, un grand nombre de partis se présentent. 70 % des électeurs iront voter. Les résultats des élections montrent le clivage entre l'est et l'ouest du pays : Joseph Kabila remporte les élections à l'est, dans les régions touchées par la guerre, alors que l'ouest du pays vote majoritairement pour Jean-Pierre Bemba, ancien rebelle et vice-président. Joseph Kabila gagne les élections.



« JE T'AIME MOI NON PLUS »

Les relations politiques entre le Congo et la Belgique ont beau être souvent houleuses, beaucoup de Congolais rêvent de quitter le pays pour venir en Belgique. Ils sont aujourd'hui plus nombreux en Belgique qu'ils ne l'étaient lors de l'Indépendance : après les Marocains et les Turcs, ils représentent par leur nombre le troisième groupe d'émigrants non européens. Les Congolais de Belgique disent souvent regretter que la Belgique ne les reconnaisse pas, pas plus qu'elle ne reconnaît les liens qui unissent depuis si longtemps les deux pays.

LE CONTENTIEUX BELGO-CONGOLAIS

Le contentieux belgo-congolais fait référence à un manquement de l'État belge aux yeux des Congolais : lors de l'accession du Congo à l'indépendance en 1960, aucun acte n'a jamais transféré le patrimoine économique du pays, resté aux mains des Belges. Aussi de nombreux Congolais estiment-ils que la Belgique leur est toujours redevable de ce patrimoine ; ils ne manquent d'ailleurs pas de rappeler que les Belges ne se privent jamais d'intervenir dans les affaires congolaises pour sauvegarder leurs intérêts.

Déjà à l'époque coloniale, les Congolais étaient bien conscients de la division entre néerlandophones et francophones ; les plus âgés d'entre eux appellent encore et toujours les Belges les « Baflamands » ou « les Flamands », car les néerlandophones étaient majoritaires au Congo ; en outre, ce sont eux qui entretenaient les contacts les plus directs avec la population. Aujourd'hui, ils pensent que francophones et néerlandophones ont une vision très différente des relations avec le pays ; les divisions linguistiques restent d'ailleurs source de moqueries.

LE RÊVE DE LOLA

« Poto », « Lola », « Miguel » : les Congolais utilisent différents noms lorsqu'ils parlent de l'Europe en général et de la Belgique en particulier. Au Congo comme en Belgique, les relations qu'ils entretiennent avec notre pays sont ambiguës : s'ils accusent les Belges d'exploiter le Congo pour leur propre profit et de les traiter de façon raciste, la Belgique reste une destination désirée pour nombre de Congolais.

Parmi les descendants des Congolais qui ont joué un rôle historique dans l'indépendance du pays, beaucoup résident en Belgique : c'est le cas, notamment, des enfants et des petits-enfants des représentants congolais à la Table ronde de Bruxelles, il y 50 ans.



Rencontre entre Paul-Henri Spaak et Moïse Tshombe
© Belga, 01/06/1965
Coll. CARCoB absI, Archives Communistes

« MORE, MORE, MORE FUTURE! »

À l'époque coloniale, les artistes congolais donnaient régulièrement forme à la confrontation avec les colonisateurs à travers les statuettes, les calebasses, les masques et la musique. Ils vont ensuite développer de nouvelles formes d'expression comme la bande dessinée, la peinture, le dessin, la danse, la musique urbaine. « L'art pour l'art » – à savoir l'art détaché de la vie quotidienne – qui ramène l'œuvre à un objet de contemplation est une conception récente de l'histoire occidentale et peu répandue au Congo. Qu'ils aient ou non une formation, les artistes congolais sont en général très engagés et se sentent investis d'une mission « pédagogique » à l'égard de la population : ils endossent souvent le rôle de chroniqueurs de la société congolaise et se montrent très critiques face à la situation politique et aux développements sociaux. Au Congo comme ailleurs, si l'art se produit souvent en marge de la société, il est aussi très vite récupéré : les autorités ont tout intérêt à s'adjoindre le talent des artistes les plus populaires pour consolider leur pouvoir. La chanson populaire est souvent ambiguë. Franco domine la scène musicale congolaise à l'époque de Mobutu. Il chante ses louanges, mais dans ses chansons, il n'hésite pas à critiquer le régime et aussi la société zaïroise.

Les rappeurs congolais, aujourd'hui très présents sur la scène belge, s'inspirent souvent des rappeurs afro-américains ; sans nécessairement bien la connaître, ils s'inscrivent aussi dans cette histoire de la musique congolaise, en revendiquant le rôle critique qu'ils ont à jouer face à la politique. Ainsi, Banza M'Poyo Kasavubu – petit-fils du premier président de la RDC – et Teddy Lumumba – petit-fils du Premier ministre Lumumba – ont choisi la musique urbaine plutôt que la politique, et ce dans le même but : utiliser la force des mots pour changer le destin du Congo. Les jeunes Congolais qui, comme eux, ont grandi en Belgique, peuvent s'exprimer plus librement que ceux qui sont restés au Congo : ceux-là ont connu la répression coloniale, et puis postcoloniale ; comme Franco, ils usent le plus souvent de moyens indirects pour critiquer le système. La popularité

de la musique congolaise ne s'explique pas seulement par la permanence de la culture orale, mais aussi par son côté subversif : les chansons non enregistrées que les Congolais chantent pour commenter leur quotidien sont plus difficiles à contrôler et à supprimer que le moindre écrit.



Photo Raymond Dakoua © MRAC



Photo Raymond Dakoua © MRAC

« LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES »

Sélection de textes de la partie introductive à l'exposition

« Indépendance! ».

Directeur général du MRAC : Guido Gryseels

Commissaires : Bambi Ceuppens (MRAC), Jacob Sabakinu Kivilu (UNIKIN) et Sabine Cornelis (MRAC)

Muséologie : Christine Bluard (MRAC)

Rewriting : François de Coninck

Traduction, relecture et correction : Benoît Albinovanus (MRAC), Isabelle Gerard (MRAC), Lee Gillette (MRAC), Miriam Tessens (MRAC)

Scénographie : Sandra Eelen (MRAC)

Graphisme : Friederike Kratky (MRAC)

Si le XIX^e siècle fut celui de la colonisation, le XX^e siècle sera celui de la décolonisation : entre 1958 et 1960, le mot « indépendance » s'impose avec force sur la scène internationale.

L'année 1960 détient le record dans l'histoire de l'indépendance des États : entre le 1^{er} janvier et le 28 novembre, ce ne sont pas moins de 18 pays qui obtiennent leur indépendance dans le monde : Chypre et 17 pays africains, dont 15 étaient sous tutelle française. Les autres colonies – britanniques et portugaises – suivront le mouvement entre 1962 et 1990. Ces indépendances sont ancrées dans un contexte international particulier. La fin de la Seconde Guerre mondiale a lancé un signal fort : l'Europe sort affaiblie du conflit et ses colonies, qui ont participé à l'effort de guerre, s'interrogent sur les raisons de cette contribution ; dans la foulée, le désir de démocratisation et d'autonomie fait tache d'huile. En même temps, s'ouvre la période de la guerre froide : le contrôle se renforce au niveau mondial, dès lors que les deux blocs, est et ouest, cherchent à étendre leur sphère d'influence sur les États nouvellement indépendants. De part et d'autre, les raisons invoquées sont idéologiques, mais on sait qu'elles sont aussi géopolitiques et économiques.

1944

DISCOURS DE CHARLES DE GAULLE À BRAZZA-VILLE

Le 30 janvier 1944, le général de Gaulle ouvre à Brazzaville une conférence qui sera la première étape vers la création de l'Union française remplaçant l'Empire colonial français. L'Union française modifie le statut des colonies qui deviennent alors des territoires et des départements d'outre-mer. Dans son discours, il évoque la guerre qui a précipité cette évolution et fait référence à la nécessité d'associer les populations « à la gestion de leurs propres affaires ».



« Les Africains choisiront. L'indépendance ? Vous l'aurez ! »
Horizons, 31/08/1958
Coll. Bibliotheek Katholieke Universiteit Leuven

1945

CHARTRE DES NATIONS UNIES

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la communauté internationale se mobilise dans un élan commun pour dire : « plus jamais ça ». Elle entend se doter d'instruments pour préserver les peuples de la guerre, défendre les droits de l'homme, instaurer l'égalité des droits entre les hommes et les femmes et l'égalité entre les nations, grandes et petites, ainsi que créer les conditions nécessaires au maintien de la justice dans le monde. Le 26 juin 1945, à l'issue de la Conférence des Nations unies pour l'organisation internationale, la Charte des Nations unies est signée par 51 pays membres. L'article 73 – ratifié par la Belgique – prône l'autodétermination des peuples. Mais cette déclaration ne concerne alors que les pays libres et indépendants.

1955

CONFÉRENCE DES PAYS NON ALIGNÉS À BANDUNG

Du 18 au 24 avril 1955 a lieu à Bandung (Indonésie) la première conférence afro-asiatique. Elle réunit les représentants de 29 pays africains et asiatiques qui ont acquis leur indépendance. On y retrouve des hommes politiques comme Nasser (Égypte), Nehru (Inde), Sukarno (Indonésie) et Zhou Enlai (Chine). La conférence marque l'entrée du « Tiers-Monde » sur la scène internationale. Elle condamne la colonisation et l'impérialisme, le racisme et l'apartheid en Afrique du Sud. Les pays signataires appellent les pays encore colonisés à lutter pour leur indépendance, mais rappellent que la solution pacifique et la recherche de la négociation doivent être préférées. Ces 29 pays dits « non alignés » rappellent également leur volonté de prendre de la distance par rapport à la guerre froide et de ne pas appartenir à l'un ou l'autre des deux blocs, les États-Unis et le bloc soviétique.



Eleanor Roosevelt et la Déclaration universelle des droits de l'homme
1948, © United Nations

1958

CONFÉRENCE PANAFRICAINNE D'ACCRA

Du 15 au 22 avril 1958 se tient la conférence d'Accra, au Ghana. Les huit États présents sont le Ghana, l'Égypte, l'Éthiopie, le Liberia, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie. Fortement unis autour de leur préoccupation commune – l'indépendance et le développement économique de leur pays – ces États veulent la fin du colonialisme et une représentation plus élevée des pays africains à l'ONU et au sein de la communauté internationale. Cette conférence se présente comme la première manifestation concrète du panafricanisme. Les États présents décident de soutenir les mouvements d'indépendance en Afrique, dont ils ont d'ailleurs invité des représentants : Patrice Lumumba y représente le Congo belge. À son retour d'Accra, au cours d'une réunion organisée pour rendre compte de cette conférence, il revendiquera l'indépendance pour le Congo.



Essor du Congo, 29/06/1960
KMMA-MRAC

1963

23-25 MAI 1963 - CRÉATION DE L'ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE (OUA) : LE BESOIN D'UNITÉ

Convaincus de la nécessité de renforcer l'unité africaine, les chefs d'État mettent leurs divergences de côté pour défendre l'intérêt du continent africain : l'Afrique doit pouvoir s'exprimer d'une seule voix si elle veut se faire entendre de la communauté internationale. C'est ainsi que, du 23 au 25 mai 1963, trente chefs d'État africains réunis à Addis-Abeba, en Éthiopie, adoptent la Charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cette Charte affirme l'égalité souveraine de tous les États membres, le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, le respect de l'intégrité territoriale, le règlement pacifique des conflits et la condamnation des activités subversives. Dès 1963, l'OUA met au travail les grands thèmes de l'anticolonialisme, du développement économique des pays africains et de la prévention des conflits. Cependant, les problèmes restent entiers ; comme le déclare le président du Ghana Kwame Nkrumah lors de ce sommet d'Addis-Abeba : « Le retard à la réalisation véritable de l'unité africaine approfondit nos différences et nous jette dans le filet des néo-colonialismes. Et il nous fera perdre à jamais la course solennelle vers la rédemption totale de l'Afrique. »

« LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES »

* *Les Soleils des indépendances* est un roman d'Ahmadou Kourouma (Côte d'Ivoire), écrit en 1968 en réaction aux troubles que connaissaient les régimes politiques africains issus de la décolonisation. L'histoire se déroule dans un pays utopique, la « République de la Côte des Ébènes », pays particulièrement tourmenté et en proie à de grands changements. Le titre joue sur le mot malinké *tile*, qui signifie « soleil », « jour », mais aussi « ère » ou « époque ».

« C'est que les Indépendances, tombées sur l'Afrique comme une nuée de sauterelles, ne lui ont laissé en poche que la carte d'identité nationale et celle du parti unique ; à d'autres les viandés et gras morceaux. »

Les Soleils des indépendances, Ahmadou Kourouma, 1968

En 1960, pour les 17 États africains concernés, l'accès à l'indépendance ne se fera pas partout dans les mêmes conditions. De nombreux facteurs contribuent à faire de l'Indépendance de ces pays un processus long, au dénouement étiré dans le temps. En toile de fond des différents mouvements nationaux, il faut évoquer, sur la scène politique et internationale, la personnalité de certains dirigeants africains, intellectuels et syndicalistes qui vont jouer un rôle important dans l'émancipation progressive des États africains indépendants autant que dans l'émergence d'une culture africaine. Et s'il est vrai que certains nouveaux États sont tentés par le socialisme, il faut retenir que, du côté africain, le panafricanisme et le mouvement des pays « non alignés » sont les véritables idéologies de l'époque : ils constituent les moteurs de ce grand mouvement de décolonisation. Ainsi, même indépendants, certains nouveaux États maintiennent un lien fort avec l'ancienne métropole, pour des raisons économiques mais aussi stratégiques ; c'est le cas des anciens pays de l'Afrique occidentale française. *In fine*, si l'année 1960 signe officiellement l'indépendance politique de ces nouveaux États africains, « le jour de l'Indépendance » ne signifie pas la rupture avec la colonie, loin s'en faut.



R D CONGO



NIGERIA



BURKINA FASO



TCHAD



BÉNIN



GABON



MAURITANIE



MADAGASCAR



SOMALIE



CAMEROUN



RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE



MALI



NIGER



CONGO -
BRAZZAVILLE



CÔTE D'IVOIRE



TOGO



SÉNÉGAL

L'année 1960 détient le record dans l'histoire de l'indépendance des États : entre le 1^{er} janvier et le 28 novembre, ce ne sont pas moins de 18 pays qui obtiennent leur indépendance dans le monde : Chypre et 17 pays africains.



Photo Raymond Dakoua © MRAC



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN - REPUBLIC OF CAMEROON

INDÉPENDANCE 1^{ER} JANVIER 1960

République du Cameroun

(ancien territoire sous tutelle française et britannique / langues coloniales : allemand, français et anglais)

Capitale : Yaoundé

Monnaie : franc CFA

Territoire : 475 440 km²

Population : 16,8 millions (2009)

Langues : français, anglais, pidgin, ewondo, fulfulde, duala
(environ 280 langues au total)

Langues officielles : français et anglais

HISTOIRE :

Pays d'Afrique centrale, dont le nom viendrait du portugais *Rio dos Camarões* – la « rivière aux crevettes ». En 1884, les Allemands établissent leur protectorat au Cameroun. Après la Première Guerre mondiale, le territoire est placé sous mandat de la Société des Nations. Celle-ci confie la partie orientale du pays à la France et sa partie occidentale au Royaume-Uni. Les populations du Cameroun ne se considèrent pas comme ressortissantes des colonies ; dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, elles manifestent un fort désir d'autonomie. Le mouvement de l'UPC (Union des populations du Cameroun) revendique l'indépendance et la réunification du pays ; l'insurrection est réprimée dans le sang par le pouvoir colonial. Le leader de l'UPC, Ruben Um Nyobe, est exécuté en 1958 par un commando français. La situation de quasi-guerre civile dure jusqu'à la fin des années 1960 et fait des dizaines de milliers de victimes. L'indépendance de la partie française du Cameroun est proclamée le 1^{er} janvier 1960 ; Ahmadou Ahidjo en est le premier président. En 1961, suite à un référendum, la partie nord de la zone britannique

rejoint le Nigeria, tandis que la partie sud s'unit à l'ex-Cameroun français pour former la République fédérale du Cameroun. Le 20 mai 1972, un référendum met fin au fédéralisme et conduit à la création de la République unie du Cameroun qui, en 1984, devient la République du Cameroun.

Isabelle Van Loo (MRAC)

P.L. Geschiere (University of Amsterdam)

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

INDÉPENDANCE 20 AOÛT 1960,

CÉLÉBRÉE LE 4 AVRIL

République du Sénégal

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Dakar

Monnaie : franc CFA

Territoire : 196 720 km²

Population : 12,2 millions (2009)

Langues : environ 35 langues locales, dont le wolof, le pulaar, le serer, le diola, le mandinka et le soninke

Langue officielle : français

HISTOIRE :

Le Sénégal fit autrefois partie de grands ensembles sociopolitiques comme le royaume historique du Ghana, l'empire du Mali, l'empire du Jolof ou encore l'empire songhaï. La conquête coloniale française succéda aux occupations portugaise et hollandaise ; elle s'acheva à la fin du XIX^e siècle. Le pays devint la proue de l'Afrique occidentale française (AOF) ; émergea alors une élite intellectuelle et politique à laquelle l'empire français octroya la citoyenneté à part entière. Blaise Diagne, qui siégea à l'Assemblée nationale française en 1914 comme premier député africain « noir », Léopold Sédar Senghor, premier président – poète – du nouvel État indépendant en 1960 et M^e Lamine Guèye, auteur de la loi étendant la citoyenneté française aux « indigènes » furent quelques leaders qui militèrent, localement et en métropole, pour une émancipation des colonies. Les théories de la « Négritude » de Léopold Sédar Senghor, d'Aimé Césaire et de Léon Gontran Damas (vers 1930) et celles de Cheikh Anta Diop (vers 1950) sur les racines africaines de l'ancienne Égypte animent

encore les grands débats politiques, littéraires, idéologiques et philosophiques sur l'identité africaine.

Après avoir voté « oui » en 1958 au référendum du général de Gaulle, sous la présidence de René Coty, pour une « communauté de destin » avec la France, le Sénégal accède à l'indépendance en 1960. Mais le rêve panafricaniste s'est brisé entre-temps, du fait, notamment, de la méfiance de Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) ou de la compétition pour le pouvoir avec Modibo Keita (Soudan français, devenu République du Mali). À l'aube de son indépendance, inscrite dans cette nouvelle Afrique dominée par la gouvernance des « partis uniques », le Sénégal fut l'un des premiers États à mettre en œuvre le pluralisme politique. À ce titre, on le cite régulièrement comme modèle de démocratie, parce qu'il n'a pas connu de coup d'État à ce jour.

Ken Ndiaye

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

INDÉPENDANCE 27 AVRIL 1960

République togolaise

(ancien territoire sous tutelle française / langue coloniale : français)

Capitale : Lomé

Monnaie : franc CFA

Territoire : 56 790 km²

Population : 6,5 millions (2009)

Langues : environ 40 langues, dont l'ewe, le kabiye, le mina

Langues nationales ou officielles : ewe, kabiye, français

HISTOIRE :

Le Togo tire son nom de *togodo* qui signifie : « village situé sur l'autre rive ». Il devint protectorat allemand en 1884. Les Allemands signèrent le 1^{er} juillet 1890 des accords avec les Anglais pour la délimitation du Togo et de la Gold Coast (futur Ghana), puis avec les Français, le 28 septembre 1912, pour la délimitation avec le Dahomey et le Soudan. À l'issue de la Première Guerre mondiale et au terme du traité de Versailles du 28 juin 1919, l'Allemagne perdit toutes ses colonies. La Société des Nations attribua alors le Togo à la France et à la Grande-Bretagne. L'ouest du territoire fut annexé au Ghana en 1956 et la partie est, sous tutelle française, devint territoire d'outre-mer. Sous l'influence de la France, les leaders politiques tels que Nicolas Grunitzky du Parti togolais du progrès (PTP) militèrent en faveur de l'unification des deux Togo. Le Comité de l'unité togolaise (CUT) était partisan de l'unification des deux Togo en un Togo britannique. Grunitzky devint premier ministre de la République autonome du Togo en 1956. À l'issue des élections de 1958 organisées sous la supervision des Nations unies,

Sylvanus Olympio devient Premier ministre, jusqu'à la proclamation de l'indépendance du Togo, le 27 avril 1960. Il est élu président du Togo le 9 avril 1961 et le demeure jusqu'à son assassinat, lors du coup d'État du 13 janvier 1963. Nicolas Grunitzky prend alors le pouvoir, à l'invitation des militaires, le 5 mai 1963. Le 13 avril 1967, il est renversé par le général Étienne Eyadema. La déclaration d'indépendance du Togo s'apparente davantage à un contrat commercial signé avec la Compagnie minière du Bénin – par lequel le consortium français prend le contrôle des réserves de phosphate du pays – qu'à une victoire politique. Le président Étienne Eyadema crée le Parti du rassemblement du peuple togolais (RPT) en novembre 1969 et adopte la politique de « recours à l'authenticité » de Mobutu. Le Togo et le Ghana ont connu souvent des tensions politiques en raison des revendications de la communauté ewe, qui vit de part et d'autre de leur frontière commune. Avec sa population d'environ 500 000 habitants, Lomé, capitale du Togo, est la principale ville du pays.

Jacob Sabakinu Kivilu (UNIKIN)

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

INDÉPENDANCE 26 JUIN 1960

République de Madagascar

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Antananarivo (Tananarive)

Monnaie : ariary

Territoire : 587 040 km²

Population : 19,6 millions (2009)

Langues : malgache standard et autres variétés malgaches dont merina, betsileo, betsimisaraka, sakalava, mais aussi français, comorien, ourdou, chinois cantonnais, créole mauricien, français créole de la Réunion, arabe

Langues officielles : malgache standard, français et anglais

HISTOIRE :

La « Grande Île » de l'océan Indien recèle encore bien des mystères et des zones d'ombre, malgré la collecte de nombreuses « traditions orales » remontant au XIX^e siècle et les progrès des recherches archéologiques et historiques, qui nous renvoient à un passé encore plus lointain. Son peuplement est assurément composite, quoique la question d'un éventuel peuple « indigène » – les mystérieux « Vazimba » – ne soit toujours pas élucidée : l'île a donc reçu, par flots successifs et croisés depuis le troisième millénaire avant notre ère, des groupes humains en provenance de l'Indonésie, du Proche-Orient et des régions côtières africaines, dont le Mozambique. Dans l'histoire moderne de Madagascar, le fait majeur est l'unification politique progressive de l'île, à partir des hauts plateaux, menée par Andrianampoinimerina (ca 1787-1810) et ses successeurs. Ce « Royaume de Madagascar » en expansion continue mena aussi une politique volontariste d'indigénisation de techniques, pratiques sociales et croyances religieuses occidentales soigneusement sélectionnées. C'est la colonisation française qui, au contraire,

mit tout en œuvre pour briser cette unité nationale. Gouverneur de l'île (1896-1905), le général Gallieni inaugura la « politique des races » visant ouvertement à « diviser pour régner ». La reine Ranavalona III, symbole de l'unité nationale, fut exilée en Algérie et le pouvoir colonial s'ingénia à opposer « les côtiers » aux gens des « hauts plateaux ». Mais les résistances anticoloniales conservèrent une dimension nationale, malgré des bases sociales et des formes d'organisation différentes : mouvement populaire de *menalamba* contre le « protectorat » ; société secrète VVS pendant la Première Guerre mondiale ; groupes de pression et d'activisme formés par les classes moyennes urbaines pendant les années 1920 et 1930. L'insurrection de 1947 fut la première synthèse de ces dynamiques sociopolitiques : sévèrement réprimée, elle enclencha néanmoins le processus de l'indépendance finalement obtenue en 1960. Une deuxième synthèse de ces dynamiques, menée par la jeunesse urbaine et les ouvriers, allait s'affirmer dans l'effervescence sociale des indépendances et conduire à la chute du « Père de la Nation », Philibert Tsiranana, en 1972.

Elikia M'Bokolo (EHESS/UNIKIN)

RÉPUBLIQUE DU NIGER

INDÉPENDANCE 3 AOÛT 1960

République du Niger

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Niamey

Monnaie : franc CFA

Territoire : 1 267 000 km²

Population : 14,9 millions (2009)

Langues : hausa, zarma, fulfulde, tamajeq, kanuri, songhaï, arabe, gurma

Langue officielle : français

HISTOIRE :

Le Niger fait partie du Sahel. Le pays doit son nom au fleuve qui le traverse. Il fut surtout popularisé en Europe par les écrits de Mungo Park (1771-1806). Au XIX^e siècle, les régions du pays de culture haoussa furent partagées entre la France et l'Angleterre. En 1900, les Français firent du Niger un territoire militaire. Le français devint la langue administrative et le Niger une colonie française en 1922. Le pays est intégré ensuite au sein de la fédération de l'Afrique occidentale française (AOF). Dans les années 1950, le Niger est gagné par le mouvement d'indépendance qui anime toute l'Afrique. La France accompagne le processus car le pays, riche en uranium, constitue un enjeu économique stratégique. Le parti progressiste (PPN-RDA) et son candidat Hamani Diori remportent les élections de décembre 1958. Le Niger accède à l'indépendance le 3 août 1960. Le nouveau gouvernement maintient des liens économiques étroits avec la France, évince le parti d'opposition Sawaba (« liberté ») et contraint son opposant à l'exil ; pendant 14 ans, le Niger sera gouverné par un régime à parti unique. Au moment où il brise

les liens coloniaux, le Niger est l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique de l'Ouest, avec une population rurale à 80 %. L'érosion des sols et la pression démographique sont importantes. La sécheresse, la famine et les accusations de corruption auront raison du gouvernement de Diori : en 1974, un coup d'État militaire met fin à sa présidence. Le pays passe alors aux mains des militaires jusque dans les années 1990. Depuis, le Niger est resté très instable. Il dispose de ressources minières comme l'or, le fer, le charbon, l'uranium et, surtout, le pétrole. Les Touaregs, marginalisés, réclament une plus grande autonomie. Depuis un nouveau coup d'État en 2010, la société multiculturelle du Niger est toujours en quête de stabilité politique, économique et sociale.

Klaas van Walraven (African Studies Centre, Leiden)

RÉPUBLIQUE DU CONGO (BRAZZAVILLE)

INDÉPENDANCE 15 AOÛT 1960

République du Congo

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Brazzaville

Monnaie : franc CFA

Territoire : 342 000 km²

Population : 4,2 millions (2009)

Langues : munukutuba, kikongo, lingala, vili, beembe, mboshi, teke et plus d'une quarantaine d'autres langues

Langue officielle : français

HISTOIRE :

Ce pays d'Afrique centrale, en partie couvert par la forêt équatoriale, est probablement peuplé depuis très longtemps, notamment par des populations dites « pygmées ». Après la venue des Portugais au xv^e siècle, les royaumes de la façade atlantique formèrent une plateforme pour la traite des esclaves vers les Amériques. À la fin du xix^e siècle, des compagnies concessionnaires mobilisèrent une main-d'œuvre forcée pour le commerce du caoutchouc et de l'huile de palme. La pénétration française débuta vers 1875 avec Pierre Savorgnan de Brazza. En 1880, il acquit la région au nom de la France, en signant des traités de cession, notamment avec le roi Makoko du royaume de Mbe. La région fut ensuite colonisée. Le Congo devint un des quatre territoires intégrés à la fédération de l'Afrique équatoriale française (AEF) lors de sa création en 1910, puis territoire d'outre-mer (1946), avant de devenir une république (1958) au sein de la Communauté française. Des affrontements sanglants eurent lieu en 1959, l'année même des élections législatives. L'Union démocratique de la défense des intérêts africains (UDDIA) de l'abbé Fulbert Youlou

rempporta celles-ci ; ce dernier était favorable à une coopération avec la France. Le transfert des pouvoirs s'effectua dans un bon climat et l'indépendance fut proclamée le 15 août 1960. Le nouveau pays choisit Brazzaville, l'ancienne capitale de l'AEF, pour capitale. En août 1963, Alphonse Massamba-Débat renversa Youlou et amorça un virage socialiste. Le commandant Marien Ngouabi le débouta le 1^{er} janvier 1969. Un traité de coopération et d'amitié fut alors signé avec l'URSS. Le pays prit le nom de République populaire du Congo jusqu'en 1992, l'année des premières élections démocratiques qui virent la victoire de Pascal Lissouba (qui sera renversé suite à une guerre civile en 1997). Auparavant, s'étaient succédé au pouvoir le général Yhombi Opango (1977-1979) et le colonel (aujourd'hui général) Denis Sassou-Nguesso (1979-1992 et 1997 à ce jour). En 50 ans d'indépendance, la République du Congo – qui possède d'abondantes réserves pétrolières exploitées depuis 1949 par la compagnie française TotalFinaElf – est souvent citée parmi les anciennes colonies sur lesquelles la France conserve une mainmise politique et économique.

J. Maniacky (MRAC)

Ch. D. Gondola (Indiana University)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

INDÉPENDANCE 30 JUIN 1960

République démocratique du Congo

(République du Congo le 30 juin 1960, République démocratique du Congo 1965–1971, Zaïre de 1971 à 1997, depuis 1997 République démocratique du Congo)

(ancienne colonie belge / langues coloniales : français et néerlandais)

Capitale : Kinshasa

Monnaie : franc congolais

Territoire : 2 344 860 km²

Population : 61,2 millions (2009)

Langues parlées : quatre langues nationales (kikongo, lingala, swahili et ciluba) et plus de 200 langues locales (mongo, songe, pende, shi, tetela, zande, etc.)

Langue officielle : français

HISTOIRE :

La République démocratique du Congo (RDC), troisième pays d'Afrique par sa superficie – dont 60 % est couverte par la forêt équatoriale – est l'État le plus peuplé de la francophonie. L'histoire ancienne de la RDC est longue et dense. La traite des esclaves y a prélevé des millions de personnes. La période coloniale, pourtant limitée dans le temps, a eu un impact durable sur les plans politique, culturel et économique. L'État indépendant du Congo du roi Léopold II exploita des ressources naturelles comme l'ivoire et le caoutchouc ; les conséquences de cette exploitation furent lourdes sur le plan humain. En 1908, le Congo devint colonie belge. L'administration, le contrôle du territoire, l'industrialisation et l'évangélisation de la population par l'action de multiples congrégations religieuses se développèrent au cours de l'Entre-deux-guerres. Après la Seconde

Guerre mondiale, l'accent fut mis sur le développement économique et social, notamment sur les plans de l'infrastructure, de l'éducation et de la santé. En 1957 et 1958, les premières élections communales marquent le début de la promotion politique des élites congolaises – non sans causer d'importantes tensions communautaires –, mais les partis politiques remplacent désormais les associations culturelles ; dès ce moment, la prise de conscience nationaliste va s'affermir et progresser. En janvier 1959, des émeutes éclatent à Léopoldville, violemment réprimées par la Force publique. Le roi Baudouin promet l'indépendance aux Congolais ; le 30 juin 1960, celle-ci est acquise. Joseph Kasavubu devient président et Patrice Lumumba, Premier ministre. Très vite, le Katanga de Moïse Tshombe fait sécession, suivi par le Kasai d'Albert Kalonji. Le gouvernement central fait appel à l'ONU. La rivalité entre Kasavubu et Lumumba se termine par l'assassinat de Lumumba – jugé trop proche du bloc communiste en pleine guerre froide – avec la complicité des États-Unis, de la Belgique, de Léopoldville (Kinshasa) et du Katanga. La guerre civile s'envenime. En novembre 1965, le général Mobutu prend le pouvoir. En mai 1997, Laurent Désiré Kabila préside à son tour aux destinées du pays, avec le soutien de quelques alliés africains et de la communauté internationale. Son fils Joseph lui succède en 2002. Depuis août 1998 jusqu'aujourd'hui, la RDC est en proie à une guerre qui a fait des millions de morts.

Zana Aziza Etambala (MRAC)

REPUBLIC OF SOMALIA

INDÉPENDANCE 1^{ER} JUILLET 1960

République de Somalie

(ancienne colonie italienne et protectorat britannique / langues coloniales : anglais et italien)

Capitale : Mogadiscio

Monnaie : shilling

Territoire : 637 660 km²

Population : 8,7 millions (2009)

Langues : somali, maay, garre, dabarre, jiiddu, mushungulu, tunni, arabe taizzi-adeni

Langues officielles : somali et arabe

HISTOIRE :

La population de la Somalie, zone de passage et de commerce dynamique située à la Corne de l'Afrique, se compose principalement de nomades. La construction du Canal de Suez au XIX^e siècle renforça sa position stratégique. La Somalie comprend l'ancienne Somalie italienne (Mogadiscio) et l'ancien Somaliland britannique (Aden). Les Britanniques administrèrent la côte de Barbarie à partir de 1877. Les Italiens entamèrent la conquête de l'autre Somalie à partir de 1885 (occupation de Massaouah), remplaçant les Omani (Sultanat d'Oman) qui occupaient jusqu'alors ce territoire ; ils perdirent leur colonie durant la Seconde Guerre mondiale. Les Français, les Italiens, les Russes, les Américains et les Britanniques rivalisèrent d'influence sur la région. Les trois secteurs de la Somalie (le Somaliland britannique, la Somalie Italienne et la partie adjacente de l'Éthiopie) sont placés sous tutorat britannique, italien et français par les Nations unies. Le nationalisme se développe beaucoup plus lentement dans le protectorat britannique du Somaliland qu'en Somalie : en 1943, la « Somali Youth League »

fondée par Raji Mohammed Hussein exige l'indépendance de la Grande Somalie. Celle-ci devait englober tous les territoires habités par les ressortissants du peuple somali. Le 1^{er} avril 1947, la Ligue de la jeunesse somali est créée en vue d'unir les Somali et d'éviter les préjugés et les frictions entre communautés. Abdullahi Issa devient premier ministre en 1956. Le protectorat britannique expire le 26 juin 1960 : le 1^{er} juillet, la Somalie accède à l'indépendance et les deux territoires sont réunis pour former la République de Somalie. Cette indépendance provoque une querelle frontalière entre les Somali, les Éthiopiens et les Kényans. La République somali propose de réunir tous les Somali dans un seul État, mais cette option est rejetée par les États africains. Le premier ministre Abdirashid Ali Shermarke et le président Aden Abdullah Osman tentent de recréer la « grande Somalie » d'avant la colonisation européenne, car beaucoup de Somali se trouvent alors dans les pays voisins – au Kenya, en Éthiopie et dans le secteur français de la Somalie, devenu Djibouti indépendant en 1977. Pour arriver à ses fins, la Somalie s'aligne sur l'Union des républiques socialistes soviétiques et d'autres pays communistes. Le 21 octobre 1969, le gouvernement somalien est renversé par un coup d'État militaire et le général Siad Barre en devient le président. Actuellement, la Somalie est toujours en proie à la guerre civile.

Jacob Sabakinu Kivilu (UNIKIN)

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

INDÉPENDANCE 1^{ER} AOÛT 1960

République du Bénin
(Dahomey jusqu'en 1975)
(ancienne colonie française / langue coloniale : français)
Capitale : Porto Novo
Monnaie: franc CFA
Territoire : 112 620 km²
Population : 8,9 millions (2009)
Langues : fon, yoruba, bariba, goun, ayizo, nago, gen, ditamari
Langue officielle : français

HISTOIRE :

Il ne faut pas confondre l'actuel Bénin avec le Bénin de l'histoire ancienne de l'Afrique, situé dans l'actuel Nigeria, rendu justement fameux par ses somptueuses sculptures en bronze. Baptisé « Dahomey » par les colonisateurs français, ce pays est l'une des terres où se sont illustrés les États précoloniaux. Le plus fameux fut le royaume d'Abomey, fondé au xvii^e siècle, appelé aussi Dahomey (**Dan-ho-mè**, « sur le ventre de Dan », du nom du roi Dan dont les États furent absorbés par le nouveau royaume). Au xix^e siècle, un petit territoire côtier s'en détacha pour former le royaume de Porto Novo. Peu d'États africains ont été aussi diabolisés que le Dahomey, présenté comme un État « esclavagiste » et stigmatisé pour ses rituels de sacrifices humains. En fait, c'est pour échapper aux pillages de leurs voisins que ces peuples se sont réunis dans un État nouveau qui, ironie du sort, dut à son tour, pour se défendre, acheter des armes aux Européens, c'est-à-dire entrer à son corps défendant dans le système négrier. Dès l'abolition de la traite et malgré la présence de quelques esclavagistes brésiliens, dont le

fameux Chacha (Francisco de Souza), le roi Glèlè (1818-1858) lança son royaume dans la production de l'huile de palme, alors fort recherchée en Europe. Cette nouvelle richesse suscita la convoitise de la France, qui s'acharna à conquérir le royaume : il y fallut deux guerres (1890 et 1892-1894) au cours desquelles se sont illustrées les Amazones, armée d'élite composée de femmes. Symbole de la résistance, le roi Behanzin (1884-1894, mort en 1906) fut déporté en Martinique, puis en Algérie. Intégrée à l'AOF, la colonie du Dahomey fut une grande terre du panafricanisme, incarné par Marc Kodjo Tovalou Houénou dans le premier tiers du xx^e siècle, puis par Derlin Zinsou depuis 1945. Qualifié de « quartier latin de l'Afrique » par le philosophe Emmanuel Mounier, le Dahomey a peut-être souffert de ces nombreux intellectuels, engagés dans de féroces compétitions politiciennes, qui en firent l'un des pays les plus instables de l'Afrique indépendante. D'abord acquis à l'idée de la « Fédération du Mali », qui devait rassembler dans un seul État la quasi-totalité de l'AOF, le Dahomey opta, à la veille de l'indépendance, pour le « Conseil de l'Entente » conçu par l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny. En 1975, le colonel Mathieu Kérékou, arrivé au pouvoir par un coup d'État, décida de rebaptiser le pays et de l'appeler « Bénin », dans le but avoué de renouer avec le passé prestigieux de l'Afrique « précoloniale ».

Elikia M'Bokolo (EHESS/UNIKIN)

RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO

INDÉPENDANCE 5 AOÛT 1960

République du Burkina Faso

(Haute-Volta jusqu'en 1984)

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Ouagadougou

Monnaie : franc CFA

Territoire : 274 000 km²

Population : 14 millions (2009)

Langues : mosi ou mooré et une soixantaine de langues dont le fulfulde, le diula, le bisa, le lobi, le lyélé et le marka

Langue officielle : français

HISTOIRE :

S'il est des pays miraculés de la colonisation, la Haute-Volta (nom colonial de l'actuel Burkina Faso) en fait certainement partie. Et ce n'est pas le moindre paradoxe de ce territoire où ont persisté, sur une très longue durée, des unités politiques remarquablement organisées et indépendantes des grands empires et royaumes qui ont marqué l'histoire ancienne des pays soudanais sur près d'un millénaire, du x^e siècle environ au xix^e : Ghana, Mali, Songhaï, Ségou et Macina. « Indépendance » ne signifie nullement antagonisme et conflit avec ces entités politiques. Si les royaumes mossi, dont celui de Ouagadougou, ont maintenu vivaces leurs croyances aux cultes locaux, malgré l'emprise de plus en plus grande de l'islam en Afrique de l'Ouest, les « relations de plaisanterie » qui lient tous les peuples burkinabé et leurs voisins, du Sénégal au Niger, attestent d'une longue familiarité et d'échanges soutenus. À Ouagadougou même, le Mogho Naba perpétue de nos jours les rites royaux d'autrefois. La colonisation française déferla sur ce territoire avec une rare brutalité, dont l'épisode le plus connu reste la sanglante

mission Voulet-Chanoine qui chercha à s'emparer du pays en 1897. La « pacification » fut longue, signe de résistances multiples et durables. Non sans paradoxe, la bravoure attestée des peuples « voltaïques » poussa l'armée française à les recruter en masse lors de la Grande Guerre : d'où, en 1916, une mémorable insurrection, difficile à contenir malgré une répression féroce. La colonie ne vit officiellement le jour qu'en 1919 comme partie intégrante de l'AOF. La rigidité du système colonial français et l'attrait des emplois et des salaires de la Gold Coast (le Ghana moderne) poussèrent de nombreux jeunes Voltaïques à émigrer vers la colonie anglaise, au grand dam des planteurs français de la Côte-d'Ivoire et des projets de « mise en valeur » échafaudés après la Grande Guerre. La Haute-Volta fut ainsi rayée de la carte en 1932 et redistribuée entre ses trois voisins – le Niger, le Soudan français (le Mali moderne) et, surtout, la Côte d'Ivoire. La colonie ne renaîtra qu'en 1947 lorsque, inquiets des relations étroites des élus et politiciens ivoiriens avec le Parti communiste français, l'administration coloniale reconstitua une colonie réputée conservatrice. La marche à l'indépendance se fit sans heurt dans le cadre de l'AOF. Mais le pays souffrait des rivalités politiques qui se prolongèrent bien au-delà de 1960 et finirent par pousser à la révolte, voire à la révolution, de jeunes officiers dirigés par Thomas Sankara. Au pouvoir de 1983 à 1987, celui-ci fit de la Haute-Volta le Burkina Faso (« Pays des hommes intègres ») dans un élan nationaliste et panafricain. La longue pratique migratoire vers la Côte-d'Ivoire, imposée en fait par l'administration française, constitue une source de tension entre les deux États et l'un des héritages empoisonnés de la colonisation.

Elikia M'Bokolo (EHES/UNIKIN)

RÉPUBLIQUE DE CÔTE-D'IVOIRE

INDÉPENDANCE 7 AOÛT 1960

République de Côte-d'Ivoire

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Yamoussoukro (depuis 1983)

Monnaie : franc CFA

Territoire : 322 460 km²

Population : 18,7 millions (2009)

Langues : environ 70 langues nationales, dont le baule, le senufo, le yacuba, l'agni, l'attie, le guere, le bete, le dioula, l'abe, le mahu, le wobe, le lobi

Langue officielle : français

HISTOIRE :

En 1960, la République de Côte-d'Ivoire (RCI) indépendante conserva le nom qui lui avait été attribué au xv^e siècle par les explorateurs portugais et que reprirent les colonisateurs français en 1893. Le territoire actuel de la Côte-d'Ivoire correspond à celui de la colonie française qui portait le même nom et qui, regroupée avec sept autres colonies, formait l'AOF (*l'Afrique occidentale française*). L'AOF devint la *Communauté française* en 1958, avant de céder sous la pression de la décolonisation deux ans plus tard. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les luttes pour l'indépendance avaient abouti à la formation du Syndicat agricole africain (1944) et d'un parti politique anticolonial, le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (1946). Félix Houphouët-Boigny joua un rôle capital dans ces deux organismes. Ses succès électoraux le confirmèrent à leur tête et il fut finalement élu président de la RCI qui acquit son indépendance le 7 août 1960. La majeure partie de la longue présidence de Houphouët-Boigny (1960-1993) fut marquée à la fois par les entraves à la démocratie que l'on rencontre dans un État à

parti unique, un remarquable épanouissement économique et un développement rapide des soins de santé et de l'enseignement. À partir de la seconde moitié des années 1980, la situation s'inversa. Après l'introduction du multipartisme en 1990 et la mort de Houphouët-Boigny en 1993, la RCI se perdit dans des turbulences politiques, sociales et puis militaires. Aussi la nomination de tous les chefs d'État qui le suivirent – Henri Konan Bédié en 1993 et en 1995, Robert Guéï en 1999 et Laurent Gbagbo en 2000 – fut-elle à chaque fois fortement contestée. Depuis lors, l'appauvrissement de parties importantes de la population va de pair avec de profondes divergences d'opinions sur la question de savoir qui peut ou non prétendre à la pleine citoyenneté ivoirienne. Cinquante ans après son accession à l'indépendance, la RCI est plus que jamais à la recherche d'un projet national porté par la majorité de ses citoyens.

Karel Arnaut (Universiteit Gent)

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

INDÉPENDANCE 11 AOÛT 1960

République du Tchad

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : N'Djamena

Monnaie : franc CFA

Territoire : 1 284 000 km²

Population : 10,3 millions (2009)

Langues : arabe tchadien, sara, kanembou, daza, maba, naba, moussei, moundan, fulfulde, marba, massana, kanouri, toubour, zagawa

Langues officielles : arabe et français

HISTOIRE :

Le Tchad est un vaste pays enclavé au cœur du continent africain. Il possède une immense zone désertique au nord, occupée par des nomades, et une zone soudano-sahélienne au sud, plus favorable à l'agriculture. La France occupa le Tchad et le désert en application des accords franco-britanniques de 1898. En 1900, elle vainquit l'ancien esclavagiste Rabah, mais l'occupation effective française eut lieu à partir de 1911, après la victoire sur Fadel Allah (fils de Rabah) et Mohamed Idriss es Senoussi, chef de la confrérie musulmane. Le nationalisme commence à se manifester au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Le Parti progressiste tchadien (PPT) est fondé en 1946 par l'Antillais Gabriel Lisette et François Tombalbaye, qui devient le principal leader du Tchad dans la marche vers l'indépendance. D'autres partis politiques s'engagent ensuite, dans les années 1950, dans la lutte pour l'indépendance – comme l'Union nationale du Tchad (UNT), dont Mahamat Abba est le secrétaire général de 1958 à 1963. Le 11 août 1960, le pays accède à l'indépendance. Le 20 janvier 1962, François Tombalbaye

s'engage dans la voie du parti unique en supprimant les autres partis politiques du pays. Une opposition s'organise et crée en juin 1966 le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat). En 1973, le président F. Tombalbaye supprime le PPT pour le remplacer par le Mouvement national pour la révolution culturelle et sociale (MNRC). Il reprend à son compte la politique de « recours à l'authenticité » initiée par Mobutu. Le 13 avril 1975, un coup d'État militaire le renverse et place le général Félix Malloum à la tête du pays. Depuis lors, ce territoire a connu une grande instabilité politique caractérisée par une succession de guerres civiles et de coups d'État (Hissein Habré, Goukouni Weddy). L'économie est basée sur l'agriculture et l'élevage. La découverte de champs pétrolifères procure au Tchad des ressources nouvelles, tout en l'exposant davantage au contrôle de la France.

Jacob Sabakinu Kivilu (UNIKIN)

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

INDÉPENDANCE 13 AOÛT 1960

République centrafricaine

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Bangui

Monnaie : franc CFA

Territoire : 622 980 km²

Population : 4,15 millions (2009)

Langues : environ 60 langues, dont le sango, le banda du Sud, le banda-banda, le bokoto, le gbanu, le gbaya du Nord-Ouest, le gbaya du Sud-Ouest, le gbaya de Bosangoa, le kaba, le karre, le manza, le mbati, le ngbaka ma'bo, le pana, le yakoma, le zande

Langue officielle : français

HISTOIRE :

Voici l'un des rares territoires coloniaux qui, ayant délibérément inventé son nom au moment des projets panafricains des indépendances, n'en a pas changé. Les colonisateurs français avaient baptisé « Oubangui-Chari » ces pays divers dans leurs paysages comme dans leur peuplement, au demeurant si mal connus que les géographes du XIX^e siècle ont inventé toutes sortes de descriptions fantaisistes et toujours infamantes à leur sujet. Si les régions orientales ont connu des « sultanats », le reste du pays a été organisé sur la base de sociétés lignagères et villageoises. Plus important encore, le pays a subi les ravages des deux traites négrières : d'abord la traite européenne transatlantique, longue de plusieurs siècles, qui explique, entre autres signes, la présence d'anthroponymes « centrafricains » en Amérique centrale et méridionale ; la traite transsaharienne ensuite, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, dont l'impact reste controversé. Sa position de carrefour explique aussi les compétitions acharnées entre Allemands, Belges, Britanniques et Français. Fondé en 1888, le territoire devient colonie

française en 1903, avant d'être intégré à l'AEF en 1910. Les années 1890-1940 furent les plus dramatiques dans l'histoire de la colonie, livrée pieds et poings liés aux « compagnies concessionnaires », disposant de droits régaliens, et aux ponctions de la main d'œuvre nécessaire à la construction du CFCO (Chemin de fer Congo-Océan), ce qui généra des abus dont portèrent témoignage, pendant les années 1920 et 1930, André Gide, Marcel Homet et Albert Londres. La Seconde Guerre mondiale apparaît, au contraire, comme l'heure de gloire de la colonie qui s'engagea à fond aux côtés du général de Gaulle et de la France libre. Si le processus de l'indépendance a suivi les lignes générales de la décolonisation française, il n'en comporte pas moins des originalités : les lenteurs provoquées par un colonat rétrograde de « petits blancs », au racisme clairement affiché et la quasi absence d'infrastructures économiques et sociales modernes. Barthélemy Boganda, prêtre qui quitta ensuite les ordres, réussit à canaliser les énergies et les espoirs populaires avec le MESAN (Mouvement d'évolution de l'Afrique noire), doté d'un ambitieux programme économique fondé sur des coopératives paysannes. Ce parti acquis au panafricanisme ambitionnait aussi de créer au cœur du continent les « États-Unis de l'Afrique latine », dont le noyau de départ serait constitué par une « République centrafricaine » regroupant les territoires de l'AEF. Mais le projet avorta, combattu par le micro-nationalisme des autres territoires et, en sous-main, par la France. Haï par les colons, Boganda disparut dans un opportun « accident » d'avion, à ce jour non élucidé. Cette mort tragique allait peser durablement sur le devenir de la RCA, livrée aux appétits insatiables de l'ancienne puissance coloniale, à l'antagonisme des partis et des formations militaires et à l'instabilité de frontières fixées par la colonisation.

Elikia M'Bokolo (EHESS / UNIKIN)

RÉPUBLIQUE GABONAISE

INDÉPENDANCE 17 AOÛT 1960

République gabonaise

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Libreville

Monnaie : franc CFA

Territoire : 267 670 km²

Population : 1,4 millions (2009)

Langues: une cinquantaine de langues dont le fang, le mpongwe, le mbede, le punu

Langue officielle : français

HISTOIRE :

Sa position a durablement valu au Gabon des avantages et des inconvénients. Sa forêt dense – sorte d'« enfer vert » – recèle aussi des ressources appréciables : ressources forestières renouvelables, ressources cynégétiques non renouvelables. Le « Gabon », appelé ainsi par les Portugais parce que sa forme évoquait un caban (*gabão*), a longtemps donné l'illusion d'être un fleuve et provoqua l'empressement des Européens à s'établir sur ses rives : il est apparu que c'était seulement un estuaire où la France fonda dès 1849 « Libreville », sur le modèle de la Freetown britannique, pour y accueillir les esclaves arrachés aux navires négriers après l'abolition de la traite par les États européens en 1815. Les facteurs physiques, notamment le climat et la végétation, ont causé un « sous-peuplement » structurel, aggravé par des maladies endémiques et épidémiques, qui se prolonge jusqu'à ce jour. Le fait démographique majeur fut, au cours du XIX^e siècle, l'arrivée de populations fang qui renforça la bigarrure ethnique du pays. Mais celui-ci ne connut pas, à la différence de ses voisins, de grands

États centralisés. Les principales chefferies ou cités-États les plus connues se sont constituées le long de la côte, sur les deux rives de l'Estuaire, à l'embouchure de l'Ogooué et à Fernan Vaz. Effective dès la première moitié du XIX^e siècle, la présence française ne prit une forme coloniale qu'après les expéditions de Pierre Savorgnan de Brazza pendant les années 1870 et 1880. Le sentiment territorial, d'où est issu le sentiment national, découla surtout de l'animosité des colons français, bientôt suivis par les habitants du pays, contre le transfert d'une partie significative des recettes du pays vers Brazzaville, capitale de l'Afrique équatoriale française, fédération de territoires formée en 1910. Les expropriations massives, organisées par les compagnies concessionnaires et par les forestiers, y ont ajouté une dimension anticoloniale mais pas nécessairement antifrançaise, bien incarnée par Léon Mba, adepte des religions locales, catholique, un moment lié à la franc-maçonnerie et aux communistes français, premier président de la République (1960-1967). Les années 1960 correspondent aussi au remplacement progressif de l'exploitation du bois d'okoumé par le pétrole et les minerais, qui donnèrent au pays une croissance exceptionnelle, dont allait bénéficier à la tête de l'État le successeur de Léon Mba, Omar Bongo Ondimba (1967-2009).

Elikia M'Bokolo (EHESS/UNIKIN)

RÉPUBLIQUE DU MALI

INDÉPENDANCE 22 SEPTEMBRE 1960

République du Mali

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Bamako

Monnaie : franc CFA

Territoire : 1 240 190 km²

Population : 14,3 millions (2009)

Langues : une trentaine de langues dont le bambara, le bozo, le bomu, l'arabe hasanya, le fulfulde, le malinke, le senufo, le gon, le songhaï

Langue officielle : français

HISTOIRE :

Le territoire de l'actuelle République du Mali fut au centre des grands empires ouest-africains et de plusieurs royaumes, pour la plupart musulmans : l'empire soninké du Ghana, l'empire maninka du Mali, l'empire berbère-songhay, le royaume bambara de Ségou, le royaume peul de Macina, le royaume toucouleur et l'empire diula du Wasulu de Samori Touré (Mali, Guinée, Côte d'Ivoire). En 1904, le Mali constitua la colonie française du Haut-Sénégal-Niger qui comprenait une partie de la Mauritanie, une partie du Burkina Faso et une partie du Niger. En 1920, cette colonie fut appelée « Soudan français », après la création de la Haute-Volta (Burkina Faso). À la suite d'un fort élan indépendantiste, soutenu aussi par les populations rurales, l'administration coloniale organisa, en 1947, les premières élections réservées à des candidats autochtones. Se profilèrent alors les leaders des partis politiques maliens fondés en 1946 : Mamadou Konaté, Modibo Keita (Union soudanaise - Rassemblement démocratique) et Fily Dabo Sissoko (Parti progressiste soudanais). L'expérience politique de la Fédération du

Mali entre le Mali et le Sénégal (avril 1959 à août 1960) fut le prélude à l'indépendance des deux pays. Le premier président du Mali, Modibo Keita (1960-1968) imposa une économie socialiste vouée à l'auto-suffisance alimentaire. Il fut destitué par Moussa Traoré, président du Comité militaire de libération nationale (CMLN), devenu Union démocratique du peuple malien (UDPM). Plusieurs partis d'opposition prônèrent ensuite le multipartisme. Ces démarches aboutirent à la destitution de Moussa Traoré et aux premières élections démocratiques, à la suite desquelles Alpha Oumar Konaré fut élu président de la République (1992-2002). En 1993 fut engagée une décentralisation administrative de longue haleine, comportant la création de « collectivités territoriales » autonomes. Depuis 2002, le président de la République du Mali est Amadou Toumani Touré.

Cristiana Panella (MRAC)

FEDERAL REPUBLIC OF NIGERIA

INDÉPENDANCE 1^{ER} OCTOBRE 1960

République fédérale du Nigeria

(ancienne colonie britannique / langue coloniale : anglais)

Capitale : Abuja

Monnaie : naira

Territoire : 923 770 km²

Population : 137 millions (2009)

Langues : yoruba, hausa, ibo, fulani, ibibio, tiv, anang et ebira

Langue officielle : anglais

HISTOIRE :

La région dans laquelle se trouve ce pays d'Afrique occidentale – le plus peuplé du continent africain – fut impliquée dans la traite des esclaves jusqu'au XIX^e siècle. Le territoire devient une colonie britannique en 1914. Il applique le système de l'*indirect rule* qui repose sur les autorités traditionnelles, accentuant les clivages entre les grandes communautés : les Haoussa, les Ibo et les Yoruba. Le nationalisme va s'y développer surtout après la Seconde Guerre mondiale. Namdi Azikiwe fonde en 1945 le parti *the National Council of Nigeria and the Cameroons* (NCNC) en vue d'unifier et de libérer le pays. En 1948, la constitution Macpherson instaure le suffrage universel et met en place la politique d'africanisation des cadres.

Le parti *Action Group* d'Obafemi Awolowo et le parti *Northern People's Congress* (NPC) d'Aminu Kano soutiennent le nationalisme. Suite à la visite de la reine Élisabeth II en 1956 et à la Conférence de Londres en 1957, Sir Abubakar Tafawa Balewa devint Premier ministre du Nigeria. Les élections de décembre 1959 entraînent la

création d'un gouvernement de coalition entre les deux grandes formations politiques : le Northern People's Congress (NPC) et le National Congress of Nigeria and Cameroons (NCNC). Le 1^{er} octobre 1960, le Nigeria devient une république au sein du *Commonwealth* ; Nnamdi Azikiwe en est le président et Sir Alhaji Abubakar Tafawa Balewa, le Premier ministre. En 1961, à l'issue d'un référendum, une partie du Cameroun anglais est rattachée au Nigeria. Des coups d'État et des guerres civiles causeront l'instabilité politique du pays. Le 30 mai 1967, la sécession du Biafra – en pleine guerre froide – en est un exemple notoire ; il y fut mis fin en 1970, avec le concours des troupes de Mobutu. Le Nigéria, 8^e pays producteur de pétrole au monde, reste relativement pauvre ; sa capitale politique, Abuja, compte moins de 500 000 habitants, tandis que sa capitale économique, Lagos, en compte plus de 8 millions.

Jacob Sabakinu Kivilu (UNIKIN)

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

INDÉPENDANCE 28 NOVEMBRE 1960

République islamique de Mauritanie

(ancienne colonie française / langue coloniale : français)

Capitale : Nouakchott

Monnaie : Ouguiya

Territoire : 1 025 520 km²

Population : 3,2 millions (2009)

Langues : arabe hassanya, pulaar, soninke, wolof, bambara, berbère, azer

Langue officielle : arabe

HISTOIRE :

La Mauritanie est un pays saharien de l'Afrique de l'Ouest qui brasse des populations arabo-berbère et noires. C'est aussi un pays d'émigration. Elle est devenue colonie française suite aux expéditions militaires menées à partir du Sénégal. À partir de 1904, elle fit partie de l'Afrique occidentale française ; en 1920, le pays fut administré à partir de Saint-Louis par le gouverneur du Sénégal. Des mouvements de résistance contre la colonisation française surgirent dès les années 1920 ; le nationalisme se développe après la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, les Français changent de stratégie et font de la Mauritanie une province d'outre-mer, avec ses propres représentants au Parlement français. Le 20 mai 1957, l'avocat Moktar Ould Daddah est nommé premier chef du gouvernement autonome. La volonté d'autonomie allant grandissante, la Mauritanie accède à l'indépendance le 28 novembre 1960, malgré l'opposition du Maroc et de la Ligue arabe qui ne la reconnaissent pas comme État et considèrent son territoire comme faisant partie intégrante du Maroc. Le soutien de la France et de

l'Espagne tient en échec la tentative de récupération du territoire mauritanien par le Maroc. Moktar Ould Daddah est élu premier président de la république. Le partage du Sahara occidental entre le Maroc et la Mauritanie génère ensuite de graves crises pour le pays et le conflit avec le Front Polisario – soutenu par l'Algérie – plonge la Mauritanie dans l'instabilité politique. La sécheresse s'y installe en 1978. Le pays a gagné en autonomie, certes, mais ses capacités d'organisation sont limitées. Les sociétés françaises comme la MIFERMA (Mines de fer de Mauritanie) ont exercé pendant longtemps le contrôle politique et économique du pays. Le 10 juillet 1978, Moktar Ould Daddah est renversé par un coup d'État militaire ; le lieutenant-colonel Mohammed Ould Saleck le remplace. Depuis lors, la Mauritanie a vécu une série de putschs militaires et d'instabilités politiques.

Jacob Sabakinu Kivilu (UNIKIN)

National Lottery
creates chances 



With the support of
THE BELGIAN
DEVELOPMENT COOPERATION  .be

 dS De
Standaard



 CANVAS

 LE SOIR



Dépôt légal : D/2010/0254/21
Éditeur responsable : Guido Gryseels
© Musée royal de l'Afrique centrale
13, Leuvensesteenweg
3080 Tervuren, Belgique
www.africamuseum.be